LA LIBERTÉ

60¢

Volume 77 n° 41 Saint-Boniface, du 11 au 17 janvier 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

L'un s'en va, l'autre s'interroge

À la veille du match des étoiles de la ligue Hanover-Taché, les Phaneuf ne joueront plus ensemble à Niverville. Paul a décidé de prendre sa retraite. Guy continue... pour l'instant. **Page 13.**

Le logement à la loupe

Laurent Gimenez s'est intéressé à la nouvelle loi manitobaine pour protéger les locataires. **Notre dossier en page 6.**

Alphabétisation: un bilan

1990 était l'année internationale de l'alphabétisation. Sylviane Lanthier fait un bilan en compagnie des principaux intervenants. **Page 17.**

La SFM à Montréal

C'est le temps pour Raymond Bisson et Cécile Berard d'aller parler de ce qu'est la communauté franco-manitobaine à la Commission Bélanger-Campeau. **Page 21.**



photo: Yves Chartrand

Radio-Canada au cimetière

Plusieurs centaines de personnes ont participé, le 4 janvier dernier, à une manifestation pour dénoncer les coupures à la programmation télévisée. Bien en vue sur un cercueil, on pouvait reconnaître les noms d'émissions familières aux francophones comme Génies en herbe, Festival du Voyageur (Télé-relais) et SMAC. Deux témoins privilégiés des coupures, Gilbert Teffaine et Roland Lavoie, nous parlent de cette nouvelle étape. Page 7.



photo: Yves Chartrand

Le conflit persiste

Les infirmières sont toujours sur les piquets de grève, beau temps, mauvais temps. D'autres groupes d'employés veulent les rejoindre. La situation devient difficile dans les hôpitaux. Yves Chartrand a rencontré deux infirmières pour aborder les raisons de leur persistance. Page 7.

Le sentier du Festival

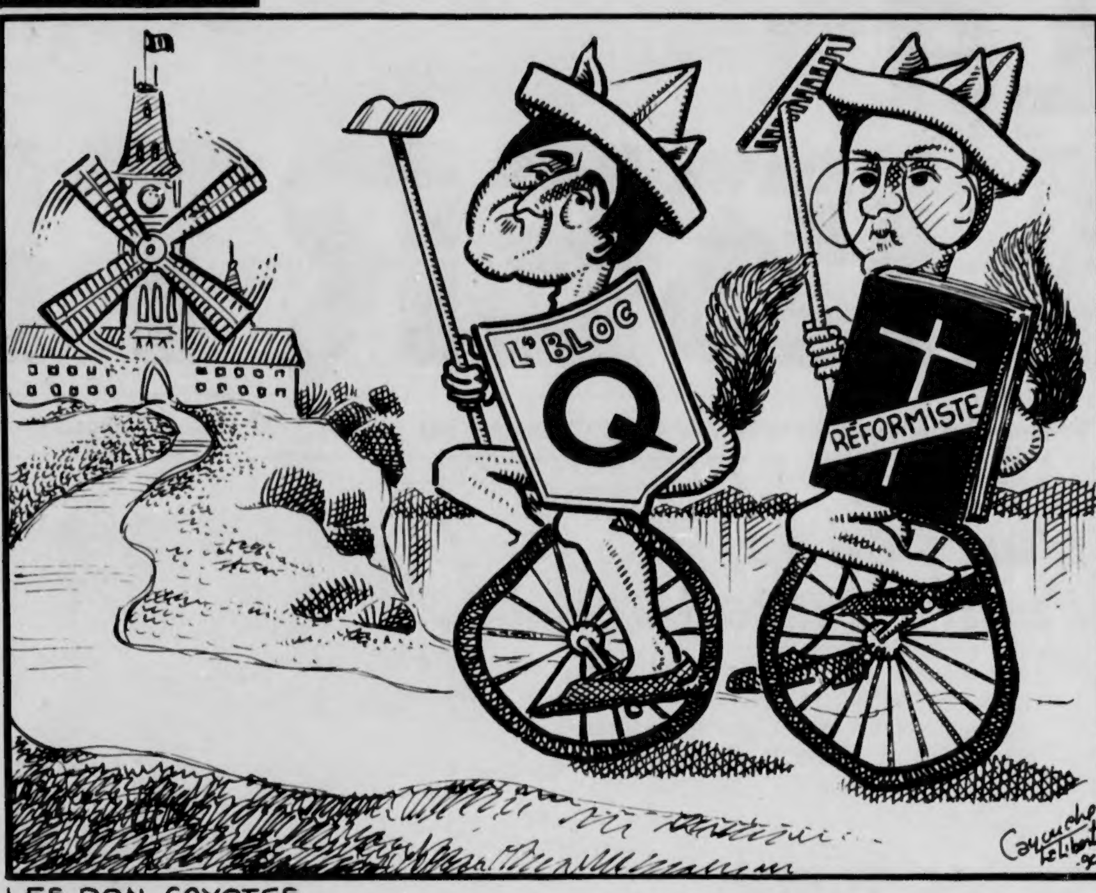
Un mois avant le début de son édition 1991, le Festival du Voyageur vous invite à profiter des plaisirs de l'hiver. **Page 12.**

Citation de la semaine

«Ce paysage est pour moi plus cher que n'importe quel autre. C'est celui où j'ai grandi et ça ne peut pas s'oublier.»

Gérald Tougas, auteur de La Mauvaise foi, en parlant du Manitoba. **Page 9.**

CAYOUCHE



LES DON COYOTES

SOMMAIRE

ACTUEL



Annette Saint-Pierre. Page 17.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



André Brin. Page 14.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Ici et ailleurs

L'héroïne de l'Ouest

Winnipeg - La coccinelle C-7 a dépassé les espoirs des chercheurs d'Agriculture Canada en matière de lutte biologique contre les pucerons. En moins de trois ans, C-7 a réussi à représenter 11% de la population de coccinelles dans les luzernières de la vallée de la Rouge. Dans les champs de canola et de lin, c'est 60%, de mauvaises nouvelles pour les pucerons dont on a du mal à évaluer les dégâts aux cultures de céréales, de lin, de canola ou de pois car les infestations sont sporadiques. Il peut s'écouler 6 ou 7 ans avant qu'une grave infestation ne survienne. Lorsque le problème est bien réel, il est déjà trop tard. Les pucerons peuvent se reproduire à une vitesse vertigineuse, leur permettant de récupérer rapidement à un arrosage chimique. Or, C-7 s'avère un prédateur vorace de pucerons!

Photo sur le permis

Manitoba - Depuis le 2 janvier, les conducteurs qui sont nés lors d'une année impaire doivent faire prendre leur photo au moment du renouvellement de leur permis de conduire. L'an prochain, ce sera au tour des conducteurs des années paires. Cette mesure, déjà en vigueur dans d'autres provinces, veut prévenir l'utilisation de permis faux ou empruntés par les conducteurs sous le coup d'une suspension.

Mythes et réalités écolos

Toronto - La fièvre verte est en train de se répandre. Mais selon le Dr David Wiles, un ancien directeur maintenant à la retraite de la Division de la chimie du Conseil national de recherches du Canada, la plupart des gens sont remarquablement mal informés et sont scientifiquement illettrés. Les consommateurs doivent considérer d'un oeil critique les produits dits écologiques.

Le vrai problème des CFC, qui endommagent la couche d'ozone, n'est pas avec les produits aérosol ou emballages en plastique mousse, selon lui, mais plutôt leur présence dans les appareils de climatisation, de réfrigération ou d'électronique. Il croit aussi qu'en grande quantité, les dioxines ou les BPC ne sont pas plus mortels que le sel de table.

Directives minoritaires

Ottawa - L'Association de la presse francophone (APF) et les médias régionaux anglophones du Québec veulent que le fédéral force ministères et sociétés d'État à placer dans leurs journaux l'équivalent de la publicité placée dans la presse majoritaire. Malgré la nouvelle Loi sur les langues officielles de 1988, l'application se fait avec irrégularité. (APF)

ACTUEL

Village de Sainte-Anne-des-Chênes

Des services bilingues, sans la proclamation officielle

Plutôt que de répondre au désir de plusieurs délégations qui voulaient que le Village se proclame officiellement bilingue, le Conseil municipal a au moins décidé d'officialiser, en quelque sorte, sa pratique d'offrir des services bilingues.

«C'est mieux que rien», a soupiré le conseiller François Tétrault. Son collègue, Robert Gosselin, avait d'abord présenté une résolution se rapprochant de ce qui a déjà été adopté dans d'autres villages comme Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes.

Mais sans trop dire pourquoi, le conseiller Paul Slawinski a déclaré qu'il n'appuierait pas cette résolution trop vague et qu'il présenterait plutôt la sienne.

Or, le conseiller Gosselin a fait remarquer que la seule vraie différence entre sa résolution et celle du conseiller Slawinski, c'était l'énoncé de principe au début réaffirmant de façon officielle le caractère bilingue de Sainte-Anne-des-Chênes.

Malgré les tentatives du conseiller Tétrault, la résolution Gosselin a été défaite par les conseillers Slawinski, Sveinson et le maire Paul Blanchette. Peu de temps après, la plupart des gens venus se faire entendre ont quitté la salle.

La résolution Slawinski a pour sa part été adoptée et Sainte-Anne-des-Chênes a donc maintenant une politique de services bilingues, sans vouloir se déclarer officiellement bilingue.

«C'est triste. Tout le monde semblait d'accord sur ce point», a souligné un ancien résidant de Sainte-Anne, Raymond Simard, en parlant des diverses présentations pour appuyer une déclaration de bilinguisme officiel.

Même un résidant anglophone, Jack Dikkema, est venu dire qu'il serait bon de laisser savoir au reste de la province et du pays que le village est officiellement bilingue.

«Il y a de la fierté à Sainte-Anne. Les gens ne veulent pas seulement une politique de services bilingues. Ils veulent pouvoir proclamer que le village est officiellement bilingue», a soutenu le conseiller Tétrault, qui n'avait pas l'air trop content de la résolution Slawinski.

Le maire Blanchette et le conseiller Slawinski ont pour leur part déploré la conclusion tirée par certains individus à l'effet qu'en ne se déclarant pas officiellement bilingue il y a quelque temps, le village s'affichait unilingue anglais.

Y.C.



photo: Yves Chartrand

Parmi les délégations à la réunion du Conseil du village de Sainte-Anne, Stéphane Ritchot est venu parler au nom du Conseil étudiant de l'école Pointe-des-Chênes. Les conseillers Robert Gosselin et François Tétrault (à gauche), et Raymond Simard, un ancien résidant (à droite), l'écoutent attentivement.

Le 17 janvier

Une messe en l'honneur de Marguerite d'Youville

Le 17 janvier à 19 h 30 aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface une messe d'action de grâces en l'honneur de la canonisation de Mère Marguerite d'Youville.

Cette messe régulière d'action de grâces, célébrée par Mgr Hacault, sera aussi l'occasion de rappeler que les Soeurs Grises ont été la première communauté religieuse à s'établir dans le diocèse de Saint-Boniface.

La célébration, qui devrait durer environ une heure quinze, sera suivie d'une réception au sous-sol de la Cathédrale.

Les gens de toutes les paroisses du diocèse sont invités à se joindre à cette célébration. Les organisateurs ont aussi dressé une liste d'invités d'honneur, parmi lesquels le premier ministre Gary Filmon, le lieutenant-gouverneur George Johnson, l'ex-sénateur Joseph Guay, les députés Ronald Duhamel et Neil Gaudry, Roland Couture, ainsi que des membres de diverses communautés religieuses.

S. L.

T'es en parenté avec qui, toi?



Nicolas Gilbert **Audette** né le 7 janvier 1990, fils de Gilbert et Mona (née Gauthier) Audette, frère de Dominic.

Les grands-parents sont: Jean-Paul et Carmelle (née Gratton) Audette et Aimé et Lucie (née Desautels) Gauthier.

Les arrière-grands-parents sont: Oliva et Omerine (née Proulx) Audette (décédés), Armand et Berthe (née Alarie) Gratton (décédés), Elas (décédé) et Irma (née Balcaen) Gauthier, Albert (décédé) et Clara (née Beaudry) Desautels.

SAINT-BONIFACE

Pour les amateurs de timbres

Attention aux jeunes philatélistes de 10 à 15 ans! La prochaine rencontre du Club de philatélie, qui s'adresse aux personnes débutantes ainsi qu'à celles qui ont déjà commencé leur collection de timbres, a lieu samedi 12 janvier.

Le Club de philatélie se rencontre le deuxième samedi de chaque mois à 11h00 à la salle de programmation de la Bibliothèque de Saint-Boniface (131, boulevard Provencher).

ÉDITORIAL

Une occasion ratée

Il est désolant d'entendre le maire de Sainte-Anne-des-Chênes, Paul Blanchette, affirmer qu'il n'est pas nécessaire de faire plus qu'une politique de services bilingues pour le village.

Pourtant, pas moins de huit délégations sont venues dire au Conseil municipal, le 8 janvier, l'importance que ce village développé par des pionniers francophones se proclame officiellement bilingue.

On accuse souvent les politiciens de ne pas écouter les électeurs. On en a ici un cas flagrant. Combien faudra-t-il de personnes pour convaincre le maire Blanchette et ses deux acolytes de l'importance pour les francophones de son village de pouvoir dire avec fierté que chez eux, la municipalité ne se gêne pas pour donner l'exemple au reste de la province ou du pays? 25, 100 ou tout le village au complet?

On demande souvent aux politiciens d'avoir deux choses: des principes et des idées. Plusieurs réussissent à s'en sauver en n'ayant qu'une des deux.

Dans le cas de Sainte-Anne-des-Chênes, il y avait là une occasion rêvée de faire preuve des deux. C'est bien une politique, mais c'est justifiable seulement pour la province où les francophones représentent à peu près 5% de la population.

À Sainte-Anne, les francophones sont en majorité. Pourquoi alors ne pas le dire tout haut? Pourquoi avoir peur de son ombre?

J'espère seulement que les électeurs s'en souviendront lorsque le moment des élections viendra. Il semble qu'avec le maire Paul Blanchette, ce sera la seule façon de le rappeler à l'ordre.

Que lui, un politicien d'origine française, pourrait à la fois servir tous ses électeurs et envoyer, en même temps, un signal positif à ses compatriotes de langue française.

Après tout, les gens du Centre culturel, de l'école Pointe-des-Chênes, du fonds Martin Courcelles, du Mini-Franco-Fun, les Raymond Simard, Stéphane Ritchot, Claire Noël, Claude Perrin et même Jack Dikkema (un anglophone!) ne sont pas venus demander que ce soit en français seulement.

Ils sont allés demander ce que les Franco-Manitobains considèrent raisonnable à Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie et ailleurs dans les circonstances.

Le maire Blanchette s'est dit surpris que certaines personnes aient interprété la décision antérieure de ne pas se déclarer officiellement bilingue comme étant de l'unilinguisme anglais.

Et pourquoi les gens ne penseraient-ils pas autrement? On est bilingue ou on ne l'est pas. On l'est d'abord à partir d'une déclaration de principe. C'est comme ça qu'on bâtit un pays d'habitude. Pas avec des si, des mais ou des fausses peurs légales.

On pose des gestes concrets en affirmant solennellement ce qu'on est. Et à Sainte-Anne-des-Chênes, le village devrait être déclaré officiellement bilingue depuis longtemps. Il faut que tout le monde le sache. Car si Sainte-Anne ne le fait pas, pourquoi les autres le feraient-ils?

Les contribuables sont peut-être en train de dépasser leurs élus sur certaines questions. Il faudrait donc qu'ils s'en souviennent la prochaine fois qu'ils auront à juger la performance de leurs élus. C'est probablement la seule façon de régler ce problème à ce stade-ci.

Yves CHARTRAND

LETTRE

Les vaches aussi

Cher monsieur Chartrand,

René Desharnais, Volume 77 n° 40 du journal, dit que «la plupart des chevaux ont des noms anglophones!»

Les vaches itou:

«Ko-ling, ko-lang, ko-lingle
The cows are coming home;
All down the dusty dingle
The cows are coming home —
Sue and Bess and Asphodel.»

Puisque, comme vous dites, il le faut, je vous en souhaite une bonne.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
Le 29 décembre 1990

Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Maurice Paquin: Le Festival du Voyageur sans Télé-relais

Depuis une dizaine d'années, Maurice Paquin vient faire de l'animation au Festival du Voyageur. Mais pour la première fois depuis quelques années, les habitués ne l'entendront plus crier Hé! Ho! au Télé-relais à la télévision de Radio-Canada. D'entrée, il s'est dit un peu appréhensif devant une telle situation.

Depuis combien de temps fais-tu le Festival?

Maurice Paquin: Depuis 1978 et je suis retourné chaque année. Je venais de commencer à faire du spectacle (en 1976). Je n'oublierai jamais la première fois. J'avais commencé à monter un spectacle et j'avais le goût d'y aller. On m'avait trouvé deux ou trois minutes en quelque part et je suis monté en automobile. Je me suis présenté pour faire un petit extrait et j'ai fini par faire la semaine au complet! Ce fut un gros essor dans ma carrière, une consécration des gens de l'Ouest et ça m'a donné confiance. Dans ce que je fais, je parle beaucoup de mes origines.

Comment les Québécois réagissent-ils à vos spectacles?

M.P.: Elijah Harper! Il y a des commentaires comme ça, niaiseux! En général, ils sont intéressés. A travers l'humour, je peux passer des messages sur la francophonie. Je suis bien connu au Québec, ça fait douze ans que je roule dans la province.

Maurice Paquin est pas mal identifié à Télé-relais depuis des années. Comment se sent-on devant sa disparition?

M.P.: C'est drôle, on parlait beaucoup qu'il fallait que je me déplace du Télé-relais, qu'il fallait peut-être un peu changer la formule, soit aller plus vers les variétés ou les nouvelles. On était pas certain. Il y avait un changement qui était dû.



Archives La Liberté

Maurice Paquin: «Je trouve que le carnaval de Québec manque d'ambiance. Les gens de l'Ouest sont plus isolés et ce sont eux qui font le Festival du Voyageur. Le succès vient de la participation. C'est important aussi la transmission de la culture pour les jeunes.»

Dans un certain sens, il y a un bon côté: ça me permet de quitter l'émission (rires) car ça faisait cinq ans. J'étais à Dolbeau (au Lac Saint-Jean) en fin de semaine et ça fait trois ans que je vais là. Après un bout de temps, j'aime mieux qu'ils prennent quelqu'un d'autre et que je revienne sous d'autres formes.

J'essaie toujours de trouver différentes façons de me présenter au Festival du Voyageur. L'émission était très exténuante. Face à ça, soit qu'on déprime ou qu'on soit très choqué, ou bien qu'on regarde le côté positif. J'ai bien hâte de voir comment les gens vont se réaligner.

Il faut qu'un moment donné, ce soit télévisé. Peut-être pas une émission de variétés comme celle-là. Une année, il y avait eu Les Démons du Midi.

L'absence du Télé-relais va-t-il affecter le Festival?

M.P.: J'ai l'impression que oui. C'était immense ce que ça faisait. Tous les artistes qui étaient là étaient beaucoup vus. Pour des gens qui sont éloignés de Saint-Boniface, s'ils voient quelque chose qu'ils aiment à la télévision, ils sont plus tentés de venir voir le spectacle.

C'était vraiment une belle soirée. Les gens arrivaient vers 4 h et soupaient avec nous pendant la répétition. Ce n'était pas juste la demi-heure de l'émission. C'était vraiment une partie importante du Festival pendant les cinq jours. Je me demande ce qu'ils vont faire, comment le Festival va être couvert.

Pour un gars de l'extérieur, que représente le Festival pour les Franco-Manitobains?

M.P.: C'est toujours le bonheur d'amener des artistes. Je leur dis toujours d'avance qu'ils vont être surpris de la réaction. Au Québec, les gens sont plus ou moins sensibles au fait qu'il y a des francophones là-bas. Le commentaire n'arrête jamais.

Je n'oublierai jamais comment le chanteur Robert Charlebois était bouche bée devant le Festival. Pour un Québécois, c'est surprenant. Les gens d'ici sont moins blasés. Ils voient moins les artistes. C'est un événement spécial. Il y a toute cette magie-là qui se produit!

On ne se tanne jamais du Festival?

M.P.: Jamais! Il y a toujours eu des beaux changements au Festival, une belle montée. L'émission de télévision est peut-être un premier coup dur. J'ai hâte d'y aller pour voir ce qu'il y aura de nouveau.

Service de conseiller

Campagne de levée de fonds: objectif 34 000$

La supérieure provinciale des Soeurs Grises au Manitoba, Soeur Jacqueline Saint-Yves, a accepté d'être la présidente honoraire de la campagne annuelle de levée de fonds du Service de conseiller.

Elle sera secondée dans sa tâche par Pierre Laurencelle, Barbara Tascona, George Marchildon, Marc-Yvan Poulin, Léo Bérubé, l'abbé Édouard Bonin et Georges Grenier.

Près de 7 000$ ont déjà été recueillis. L'objectif de la campagne 1991 est de 34 000$. Le Service de conseiller émet des reçus pour fins d'impôts.



Soeur Jacqueline St-Yves, supérieure provinciale des Soeurs Grises.

Plaintes d'agression sexuelle

L'enquête retourne à Manitou

L'enquête instituée par la Gendarmerie royale sur l'abbé Jean-Louis Caron à propos de plaintes d'agression sexuelle va bientôt connaître un dénouement.

Le rapport est en effet retourné au détachement de Manitou.

«La partie de l'enquête que Manitou a demandé de faire à Winnipeg est terminée. Au lieu de deux semaines, il a fallu un mois et demi.

«Maintenant, c'est à Manitou de décider avec le procureur s'il y aura des accusations», explique le sergent LeGal.

LETTRES

Une femme pas ordinaire qui était de la lignée de David

M. le rédacteur,

En référence à l'article de M. l'abbé Claude Blanchette, «Une femme bien ordinaire», paru dans La Liberté du 14 au 21 décembre 1990, on y lit à propos de la Vierge Marie: «elle n'avait ni études, ni statut social,... elle n'était même pas de la lignée de David». Pourtant, il est écrit: «une tige sortira de Jessé. ...la tige de Jessé a fleuri, l'étoile est sortie de Jacob; la Vierge a enfanté le Sauveur», antienne 2 au 1er janvier de Prières du temps présent.

Selon la Sainte Écriture et selon la Tradition, Marie est bel et bien de la lignée de David tout comme son époux Joseph. C'est pourquoi l'Évangile ne fait mention que de la généalogie de Joseph, celle de Marie étant la même jusqu'à Joachim, je crois; de plus on nous a toujours enseigné que Joseph avait été choisi comme fiancé de Marie justement parce qu'il était descendant de David comme elle, qui fut élevée et instruite au temple de Jérusalem là où l'on admettait que les jeunes filles de race royale.

Serait-il donc si étonnant que Dieu ait privilégié la future Mère de son Fils d'une éducation supérieure sans oublier sa beauté transcendant celle que l'ange Gabriel a salué Comblée de grâces.

Non, la Vierge immaculée n'était pas une femme ordinaire tant «à cause des charmes admirables que le Très-Haut avait mis même en son extérieur, ce qui est si vrai que saint Denys l'Aéropagite a écrit que, lorsqu'il la vit, il l'aurait prise pour une divinité à cause de ses charmes secrets et de sa beauté incomparable, si la foi, dans laquelle il était confirmé, ne lui avait appris le contraire». (La Vraie dévotion, de Saint-Louis M. Grignion de Montfort, Art. 3, no 49).

Il me fait plaisir d'ajouter une phrase entendue récemment dans une homélie prononcée par un pasteur bien éclairé: «La Vierge Marie baignait dans les saintes Écritures».

Heureuse et sainte année à toute l'équipe de notre hebdo, ainsi qu'à tous vos lecteurs.

Sincèrement,

G.-N. Boily
Saint-Boniface
Le 2 janvier 1991

Une profonde indignation à l'endroit de Radio-Canada

Le Très Honorable Brian Mulroney
Premier ministre du Canada

Monsieur,

Je désire vous exprimer notre plus profonde indignation à l'annonce par Radio-Canada de la diminution (et dans certains cas, l'abolition) de ses services régionaux de télévision desservant la francophonie canadienne.

Les théâtres membres de l'Association nationale des théâtres francophones hors-Québec considèrent que la décision de la direction de la Société Radio-Canada de diminuer les services régionaux de la télévision menace leur développement.

Plus globalement, l'ANTFHQ croit que l'abandon par Radio-Canada de services dans des régions où se retrouvent la francophonie hors-Québec contribuera à la désertification culturelle de celles-ci et viendra annuler les efforts incroyables consentis par les théâtres qui oeuvrent en milieu minoritaire pour créer une dynamique de développement artistique durable.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître que la vitalité artistique est un élément primordial de la consolidation des communautés francophones du Canada et doit assurer à ces dernières les outils afin de leur permettre d'occuper la place qui leur revient dans la géographie culturelle et socio-économique canadienne.

À une époque où la diffusion du produit artistique préoccupe de plus en plus les différents intervenants qui oeuvrent au développement artistique et culturel au Canada, il est absolument aberrant d'assister à la réduction de services qui devraient au contraire augmenter afin de servir la diffusion artistique en région et en milieu minoritaire.

En tant que nouveau Président de l'Association nationale des théâtres francophones hors-Québec, je crois que l'État fédéral, et plus particulièrement, le ministère des Communications, doit prendre ses responsabilités face à la minorité francophone hors-Québec et soutenir ses efforts dans le but de lui permettre de renforcer une intégrité sans cesse menacée par la conjoncture politique et économique actuelle.

Pour traverser l'époque trouble dans laquelle se trouve le Canada, les francophones hors-Québec ont un imminent besoin d'un réseau de télévision qui serait le véritable miroir de leurs réalités et de leurs aspirations. De plus, je crois que ce n'est pas en opérant un véritable «black out» sur des régions complètes que le gouvernement de ce «vaste et beau pays» arrivera à juguler la récession actuelle.

C'est pourquoi je vous demande expressément d'apporter des correctifs à la situation actuelle afin de permettre à la Société Radio-Canada de remplir son mandat régional qui doit nécessairement s'articuler sur des notions d'accessibilité et de représentativité des populations qu'elle dessert.

Yves Gérard Benoit
Le Président de l'Association nationale des théâtres francophones hors-Québec
Sudbury (Ontario)
Le 20 décembre 1990

Bravo au Mouvement Desjardins

Monsieur Yves Chartrand
Rédacteur en chef
La Liberté

Monsieur,

Ci-joint vous trouverez une lettre pour publication en votre journal, ce dont nous vous serions reconnaissants.

Par avance, nous vous remercions de votre amabilité ce faisant et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monsieur Claude Béland
Président
Le Mouvement Desjardins

Monsieur le président,

Desjardins, l'incroyable force de la coopération au Québec, a affirmé, sans ambages et avec fierté, sa foi en l'avenir économique et politique de notre Nation dans un pays indépendant enfin bientôt nôtre!

Le Mouvement Desjardins n'a fait que ce qu'il devait faire en tant qu'institution nationale.

Il y a longtemps que nous souhaitions cette prise de position ferme, sans équivoque de la part de notre mouvement coopératif national.

Nous sommes persuadés que le Patriote du 20e siècle, de regrettée mémoire, le chanoine Lionel Groulx, aurait indubitablement applaudi au mémoire du Mouvement Desjardins.

Ne s'écria-t-il pas le 29 juin 1937, plein d'espoir en l'avenir de sa nation:

«Parce qu'il y a Dieu, parce qu'il y a notre histoire, parce qu'il y a la jeunesse, j'espère avec tous les ancêtres qui ont espéré; j'espère avec tous les espérants d'aujourd'hui (...). Notre État français, nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française! Nous aurons aussi, ajouta-t-il, un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage!»

Et conclua-t-il: «Nous sommes de la génération des vivants!»

Nous vous félicitons chaleureusement, Monsieur le président ainsi que le Mouvement Desjardins.

Vive la Laurentie libre!

Pour les amis de Lionel Groulx.

Léandre Fradet
Québec
Le 27 décembre 1990

Une nouvelle loi pour protéger les locataires

À la Division des affaires locatives

5 000 conflits à résoudre chaque année

Des conflits entre locataires et propriétaires comme celui qu'a vécu Cindy Chatwell, la Division des affaires locatives du ministère du Logement en examine des centaines chaque année (1). La procédure de règlement est souvent laborieuse. C'est ce que veut corriger la nouvelle loi votée le 14 décembre.

«Ça n'arrête pas!», reconnaît Ernie Gagnon, l'un des quelque 12 fonctionnaires qui reçoivent chaque mois entre 400 et 500 personnes, répondent à près de 5 000 coups de téléphone, et traitent environ 5 000 différentes plaintes annuelles.

Leur tâche principale: contrôler le montant des loyers en fonction de la législation provinciale, et tenter de régler les conflits entre propriétaires et locataires.

Selon Ernie Gagnon, la majorité de ces conflits portent sur les dépôts de garantie et les réparations. Les plaignants se répartissent à parts à peu près égales entre locataires et propriétaires.

Que se passe-t-il lorsqu'un locataire vient dénoncer son propriétaire qui s'obstine à maintenir une température sibérienne dans l'appartement, ou qu'un locataire refuse de payer pour la moquette brûlée ou les chaises cassées?

«Il y a quatre étapes, explique Ernie Gagnon. Nous effectuons d'abord une enquête, puis nous tentons une médiation. Si la médiation échoue, on passe à l'arbitrage (décision obligatoire). Si la personne ne respecte pas la décision, l'affaire passe à la Cour du banc de la Reine.»

Malheureusement, le ministère du Logement n'est pas le seul intervenant dans ce domaine. Les ministères de l'Environnement et de la Santé sont aussi directement concernés. De plus, les immeubles situés dans le vieux Winnipeg dépendent non pas de la province mais de la ville de Winnipeg.

Toutes ces mains dans la soupe ne facilitent pas le règlement rapide des conflits, comme l'explique un inspecteur de la Santé publique, qui a souhaité garder l'anonymat:

«Si quelqu'un est en train de se geler dans son appartement, ça regarde le ministère de la Santé. Si c'est des déchets dans la cour, c'est l'Environnement. On est une même personne avec deux différents chapeaux.»

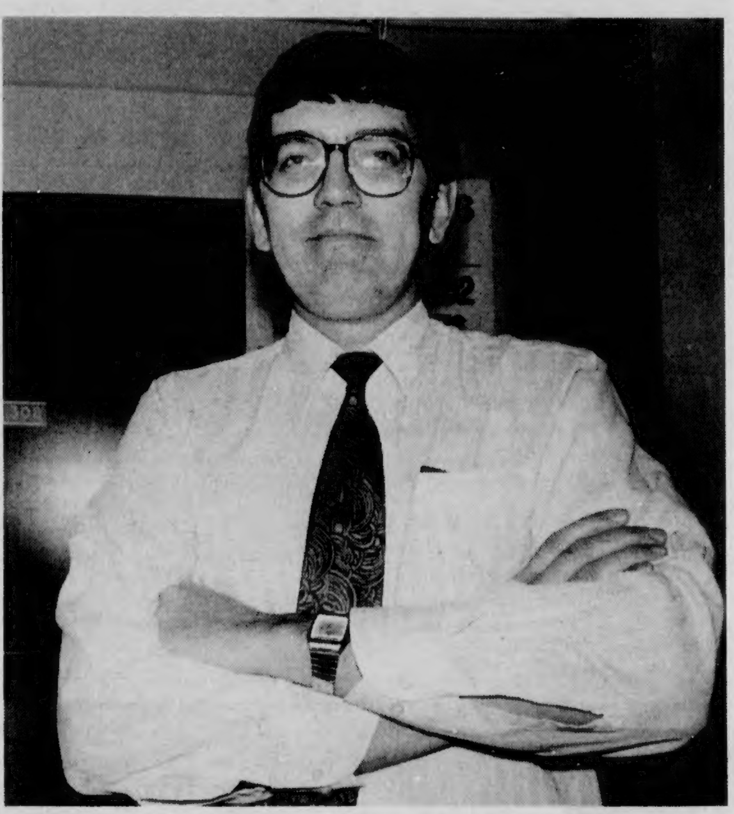


photo: Laurent Gimenez

Ernie Gagnon, agent à la Division des affaires locatives. «La nouvelle loi nous donne plus de contrôle et plus de rapidité. Ça devrait nous aider à faire une meilleure job.»

«Pour ce qui relève de l'Environnement, on peut donner directement une contravention maximum de 50 000$. Mais pour la Santé, le maximum est de 500$ seulement. Ça n'a pas changé depuis 1954! En plus, il faut que le ministre donne son approbation. Ça prend assez de temps: il faut probablement passer par six bureaux avant de le rejoindre!»

«Imaginez un bloc-appartements habité par une seule personne âgée et six ou sept adultes qui travaillent. Si le propriétaire baisse la température durant la journée pour économiser, personne ne s'en apercevra, sauf la personne âgée qui reste à la maison. Mais comment voulez-vous agir avec une loi de 1954 et cette bureaucratie à n'en plus finir?»

Laurent GIMENEZ

(1) 254, rue Edmonton. Tél: 945-2476.

Le témoignage d'une locataire flouée

«Ça affecte la job, les études, la famille»

Voilà plus de deux mois que Cindy Chatwell a quitté son appartement de la rue Enfield, mais lorsqu'elle évoque les semaines d'enfer qu'elle y a passées, c'est encore avec des tremblements de colère dans la voix.

Étudiante en arts publicitaires au Collège communautaire Red River et mère d'un enfant de deux ans, Cindy Chatwell décide, au début du mois d'août 1990, d'emménager dans un nouvel appartement à Saint-Boniface.

Au bout de quelques semaines, elle constate que l'appartement est infesté de vermines (coquerelles) qui sortent de l'évier et de différents interstices. Alerté, le concierge répond qu'une entreprise d'extermination d'insectes doit venir régler le problème au moyen de la fumigation.

«Ils avaient déjà pris rendez-vous et étaient donc au courant du problème, mais ils ne m'en ont pas parlé», remarque Cindy Chatwell. «Si j'avais su qu'il y avait des bibites, je n'aurai pas pris l'appartement.»

Durant plusieurs jours, Cindy Chatwell se voit contrainte de vivre entourée de poison insecticide: sur les planchers, dans les placards, dans les éviers. De plus, elle doit, à ses frais, louer un camion pour faire désinfecter chez l'exterminateur ses vêtements et ses meubles. Coût de l'opération: près de 200$.



Cindy Chatwell. «Pas juste.»

photo: Laurent Gimenez

Malgré tous ces efforts, les indestructibles bibites réapparaissent au bout de quelque temps. De guerre lasse, Cindy Chatwell entreprend alors des démarches pour rompre le bail d'un an qu'elle a signé avec l'agence immobilière. Mais ses problèmes ne sont pas terminés.

«Ils m'ont d'abord demandé 15$ pour la rupture du bail. J'étais d'accord. Tout ce que je voulais, c'était sortir de là. Après ça, ils m'ont présenté encore toute une liste: 15$ pour leurs frais de publicité, 55$ pour les clés que je n'avais pas rendues, 15$ pour le lavage du plancher. Mon dépôt de garantie était de 127,50$. Faites le calcul: il ne reste plus grand chose!»

Après de laborieuses négociations, l'agence immobilière a finalement accepté de rendre environ 100$. Une bien maigre consolation pour Cindy Chatwell qui s'estime victime d'un préjudice bien plus important.

«Ça m'a coûté beaucoup d'argent, notamment en nourriture qu'il a fallu jeter à la poubelle. Mais ça n'est pas seulement l'argent. Ça affecte aussi la famille, la job, les études. J'ai manqué beaucoup de cours, je n'ai presque plus d'argent sur ma bourse. J'ai vraiment peur de la fin de l'année.»

Laurent GIMENEZ

Qu'est-ce qui change avec la nouvelle loi?

Une meilleure protection pour les locataires et un instrument plus efficace pour les fonctionnaires. Tels sont les objectifs de la nouvelle Loi sur la location à usage d'habitation adoptée par l'Assemblée législative le 14 décembre.

En voici les principaux points:

• Création d'une Commission de la location à usage d'habitation qui prendra en charge la totalité du secteur. Auparavant, les conflits locatifs étaient entendus par plusieurs juridictions.

La Commission peut émettre des ordonnances (appliquées si nécessaire par la Cour du banc de la Reine), en matière de dépôts de garantie, d'expulsions et réparations. Jusqu'à présent, les ordonnances n'étaient possibles que pour les dépôts de garantie.

• Le montant des amendes maximum est porté de 1 000$ à 20 000$ pour les individus et 50 000$ pour les corporations.

• Le ministère du Logement peut exiger d'un propriétaire qu'il lui verse tous les loyers de son bloc-appartements en vue de réparations. Auparavant, seul le loyer de l'appartement à réparer pouvait être exigé.

• Création d'un fonds capital pour les réparations d'urgence alimenté par les loyers versés au ministère du Logement.

• Un rapport sur l'état des unités locatives (description de l'état d'un appartement) est désormais obligatoire si le propriétaire ou le locataire le demandent.

L.G.

Le conflit perdure

Il n'y a pas que les salaires pour les infirmières

Lorraine Bisson est infirmière depuis 1967. Dans le présent conflit, elle trouve que les médias semblent concentrer beaucoup leur couverture sur les salaires. «C'est normal. Mais il y a tellement d'autres choses: nos pensions; la présence de familles monoparentales; et le remboursement pour notre éducation continuelle. Il y a très peu de fonds disponibles de la part du gouvernement pour ça.»

Elle a aussi enseigné aux infirmières pratiquantes depuis cinq ans et prévoit une crise si les choses ne changent pas. «Les jeunes qui songent à cette carrière peuvent bien être inspirées, mais ça n'empêche pas qu'ils doivent vivre!»

Les exigences de l'emploi dépassent maintenant la vocation traditionnelle. «Dans les dernières années, la technologie qui entoure les soins des malades a tellement évolué. Il y a un besoin de se tenir à jour. Et on exige encore de ce personnel une certaine tradition.»

Lorraine Bisson ajoute que l'entraînement des infirmières leur demande un soin total du


photo: Yves Chartrand

Le gouvernement n'offre en réalité, selon Lorraine Bisson, que 14,5% sur trois ans, soit le coût de la vie. Il n'y a donc pas de rattrapage pour les infirmières manitobaines qui sont parmi les plus mal payées du Canada avec celles du Québec et de l'Île du Prince-Édouard.

patient, du bain le matin aux soins du soir. «La technologie exige qu'on soit expert. On veut bien rendre service. Mais il faut que la valeur de nos services soit reconnue.»

Il y a cinq ans, elle n'aurait jamais accepté la grève. «Nous avons un devoir envers les gens... et aussi envers notre profession. Les médecins et les avocats exigent aussi le salaire.»

De son côté, Joanne Plamondon n'est infirmière diplômée que depuis six ans. Mais elle trouve que les choses ont beaucoup changé, même dans son département de dialyse à l'hôpital de Saint-Boniface.

«On fait maintenant différents genres de dialyse. On reçoit des gens plus malades qu'avant pour le cancer et le diabète. C'est plus compliqué. On fait déjà beaucoup d'autres choses qui sont des responsabilités des aides-infirmières, des médecins et des autres départements.»

Des exemples? «Il faut nettoyer le plancher s'il y a du sang, des vomissements ou de l'urine. Il faut parfois prendre une décision si le médecin n'est pas autour. On prend des chances des fois!»

Le problème de la répartition des tâches pose toutefois un dilemme à Joanne Plamondon. «C'est difficile à déterminer. Quand ceux qui doivent le faire ne peuvent pas, les infirmières le font. On a besoin d'aide. C'est trop difficile de mettre par écrit, comme dans le cas des services essentiels.»

Elle ne croit pas que de donner plus d'argent aux infirmières règlerait nécessairement le problème. «C'est important de mieux nous payer pour retenir les infirmières au Manitoba, ça va aider. Mais ce qu'on veut, c'est d'être capable de donner plus de soins directement aux patients. Là, on n'a pas le temps à cause des autres choses à faire. Dans certains départements, ils ont rentré les ordinateurs!»

La native de Saint-Boniface pense que les médecins et les aides-infirmières commencent à réaliser le travail que font les infirmières . «Ce n'est pas une bataille avec eux Mais j'espère qu'on va être plus fortes après la grève.»

Pour ce qui est du cri d'alarme lancé par des médecins de l'hôpital de Saint-Boniface le 8 janvier, elle mentionne que dans son département, l'ouvrage se fait quand même. «Je travaille quatre jours, au lieu de cinq ou six par deux semaines. Il n'y pas de négligence, il n'y a rien de dangereux. J'ai l'impression que ça va durer longtemps. Le gouvernement et le ministre Don Orchard ne sont pas intéressés.»

Y.C.

Les coupures à CBWFT

Des émissions et des employés au cimetière télévisuel

Plusieurs centaines de personnes ont participé, le 4 janvier, à une manifestation devant le siège social de Radio-Canada à Winnipeg pour signifier leur intention de continuer à lutter malgré les coupures à la programmation annoncées le mois dernier.

Avant le début des discours (1), un groupe de personnes habillées de noir a transporté sur l'estrade un cercueil sur lequel on retrouvait les noms des émissions anglaises et françaises qui ont disparu du petit écran.

La tenue de la manifestation coïncidait avec le congédiement de 43 employés de Winnipeg. Cinq personnes ont ainsi été remerciées de leurs services à la station CBWFT, a indiqué le directeur régional Gilbert Teffaine. Les postes touchés sont: réalisateur, cadre, assistant à la production, communications (poste conjoint avec CKSB) et annonceur.

On est par ailleurs en train de discuter du contenu de la seule émission locale qui reste en production, le Ce Soir Manitoba. Il faudra, d'ici peu, faire plus de place à ce qui se passe chez nous au sein du bulletin quotidien de nouvelles.

Par exemple, avec la venue prochaine du Festival du Voyageur et la disparition de l'émission Télé-relais, Gilbert Teffaine promet des reportages à tous les jours au Ce Soir. «Il faudra moins de national et d'international, et plus de local. Ce dont les gens doivent s'apercevoir, c'est qu'on est plus présent.»

Par ailleurs, CBWFT diffuse depuis le début de janvier cinq nouvelles émissions de la série Carrières. On rediffusera par la suite six anciennes émissions.

Y.C.

(1) Raymond Bisson a parlé au nom de la Société franco-manitobaine. Il y avait aussi plusieurs représentants du Festival du Voyageur dans la foule.

Le réalisateur Roland Lavoie

La fin temporaire d'une carrière

Si ce n'était pas de la présence de son fils de neuf mois, Thierry, Roland Lavoie avoue qu'il aurait peut-être été plus déprimé lors de son premier week-end sans emploi.

Même si le réalisateur de 33 ans se doutait du sort qui l'attendait, il n'était pas content d'avoir à mettre fin à une carrière de dix ans à Radio-Canada. «Il ne va plus y avoir personne qui va faire le tour de la province comme moi je l'ai fait, à moins que le Ce Soir n'humanise leurs histoires.»

Mais il se veut réaliste. «Va falloir qu'on arrête de brailler dans notre soupe et avancer ailleurs. La communauté doit prendre les devants si Radio-Canada ne devient plus qu'un diffuseur de nouvelles.»

Roland Lavoie fait partie d'un comité mis sur pied par la Société des communications du Manitoba. On parle d'autres façons de produire, notamment par l'entremise de la future entente Canada-communauté, ou même de films.

Il est aussi prudent. «J'ai peur de me lancer trop vite dans quelque chose. Je pense même à ouvrir un restaurant! La journée du 4 janvier fut émotive. J'avais beaucoup de souvenirs en tête.»

Y.C.

Parlement Jeunesse, version anglaise

Des débats d'actualité

Le "Youth Parliament of Manitoba" a tenu des sessions de débat du 26 au 30 décembre dernier. Les organisateurs ont choisi des thèmes d'actualité, soient les autochtones, la légalisation des drogues et le système de taxe au Canada, entre autres.

Giselle Tremblay, secrétaire parlementaire des relations publiques pour l'événement, était la seule francophone impliquée dans l'organisation du Parlement Jeunesse, version anglaise. «Tout s'est passé entièrement en anglais. Je crois que le Parlement Jeunesse en français se tient en mars.»

Les participants qui jouent les rôles de ministres, d'adjoints ou de députés sont tous des jeunes de 16 à 20 ans. «Les gens qui participent au Parlement Jeunesse ne sont pas nécessairement des futurs politiciens mais simplement des gens intéressés à donner leur opinion et à recevoir les opinions des autres», continue Giselle Tremblay, 18 ans.

Les discussions duraient entre six et huit heures par jour. Les trois ministères choisis par les organisateurs (affaires d'État, affaires canadiennes et affaires extérieures) ont présenté trois projets de loi contenant quatre résolutions chacun. Parmi les résolutions qui ont été acceptées se trouvaient des sujets tels que la conservation de la culture canadienne, l'environnement, et le contrôle par les autochtones de leurs affaires judiciaires.

Karine BEAUDETTE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Coupure de service postal

Depuis le mois de septembre, le courrier du samedi est distribué plus tard aux résidants de Saint-Jean-Baptiste.

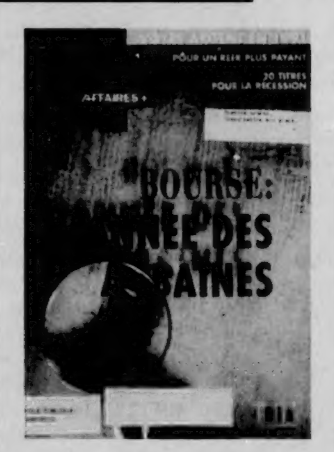
«Le samedi, ça ne nous dérange pas trop, fait savoir le préfet de la municipalité de Montcalm, Florent Beaudette. On espère seulement qu'il n'y ait pas d'autres coupures de services.»

Des circulaires publiées par le syndicat des maîtres de postes ont été distribuées dans la municipalité de Montcalm qui mettaient en garde contre d'autres coupures.

Avant que le triage de courrier soit ralenti pour les autres jours de la semaine, la municipalité a décidé d'écrire une lettre à Postes Canada. Toujours aucune réaction de la société gouvernementale.

K.B.

La pause... magazines



Épargne. Très populaires, les RÉER ne sont pas toujours suffisamment profitables. Le magazine **Affaires +** (janvier 91) indique comment les rendre plus payants.



Consommation. Si vous pensez vous procurer un agenda électronique ou en offrir un, **Le Consommateur canadien** (janvier 91) et **Protégez-vous** (décembre 90) ont testé les modèles disponibles sur le marché. Les agendas électroniques sont à la fois des calculatrices, calendriers, agendas, bottins téléphoniques, aide-mémoires.



Mélomanes. À l'occasion du 200e anniversaire de la mort de Mozart célébré cette année, **Diapason Harmonie** (déc 90) propose un catalogue des oeuvres musicales de Mozart disponibles sur disques compacts.

Également: dans **Sciences et Avenir** (décembre 90), dix découvertes scientifiques probables des prochaines années, qui représentent de grands espoirs pour les chercheurs et l'humanité. Par exemple: l'ordinateur moléculaire, des céréales sans engrais, les liens entre le CO_2 et le climat...

Sylviane LANTHIER

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Gérald Tougas, auteur de La Mauvaise foi

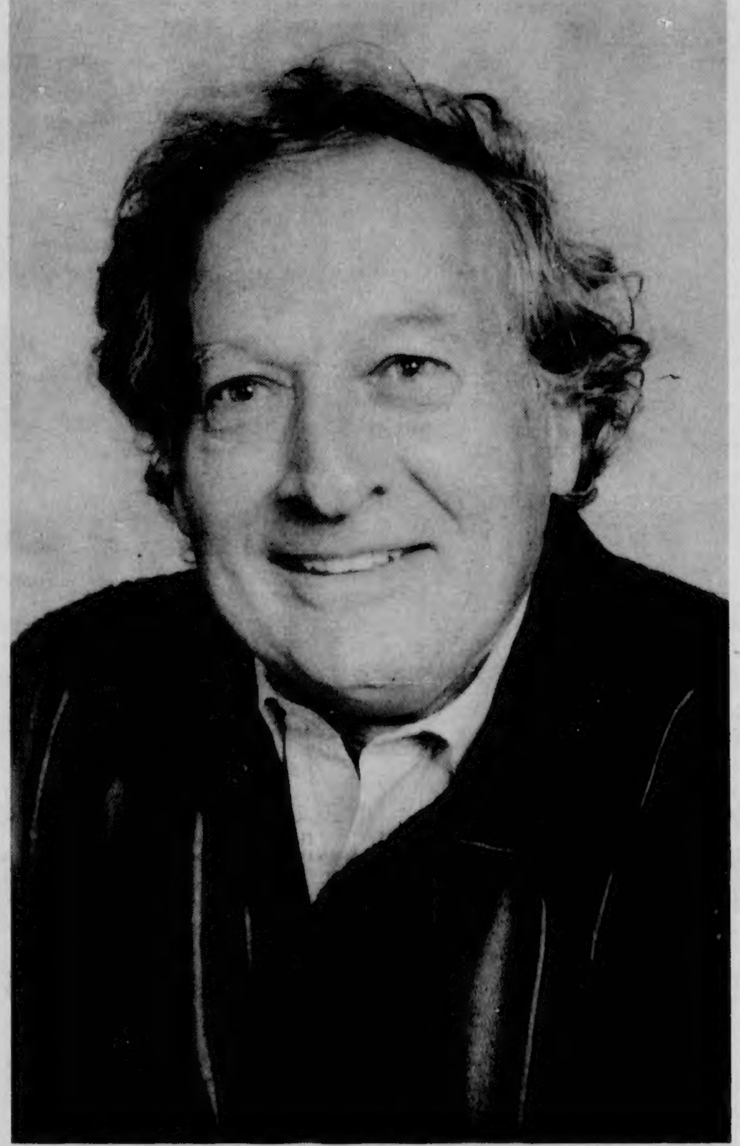
«Je pense au Manitoba avec beaucoup de nostalgie»

«J'ai voulu raconter une histoire de la façon la plus intéressante possible», explique Gérald Tougas à propos de La Mauvaise foi, son premier roman publié l'automne dernier aux éditions Québec Amérique.

Né à Sainte-Anne-des-Chênes, Gérald Tougas habite maintenant au Québec, où il enseigne la littérature dans un cégep. Il a troqué l'étendue de la plaine pour le paysage montagneux des Cantons de l'Est, la culture bilingue du Manitoba pour celle, plus définitivement francophone, du Québec. «J'avais l'impression que pour m'accomplir en tant que francophone, c'était plus facile au Québec.»

À 57 ans, après avoir écrit du théâtre, des courts récits, des poèmes, il publie son premier roman. Un roman qui est venu à lui: «On est choisi par un sujet. Cela a été dit par plusieurs écrivains. Dans mon cas, c'est vrai!» Il a longtemps retardé l'écriture de La Mauvaise foi: «Ce roman m'apparaissait assez difficile, à cause de sa structure. Mais finalement il fallait que je fasse celui-là avant de pouvoir passer à autre chose.»

La Mauvaise foi a été chaleureusement accueilli par la critique et par le public, à tel point qu'on en a tiré une deuxième édition. «On me dit que les ventes moyennes d'un roman au Québec sont d'environ 450 exemplaires. Je suis donc au-dessus de la moyenne!» Gérald Tougas figure également parmi les cinq finalistes pour le prix du gouverneur général. Pour une première publication, ce n'est pas rien!



Gérald Tougas, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, est l'auteur du roman La Mauvaise foi.

Ce livre raconte une histoire toute simple. Marcel revient chez lui au Manitoba, et dans le train qui l'emmène, il pense à sa soeur Irène retrouvée noyée il y a longtemps, dans des circonstances obscures. S'est-elle suicidée, l'a-t-on tuée, s'est-il agi d'un accident? Personne n'a jamais su.

Dans ce train, à la suite d'une rencontre amoureuse avec une femme qui ressemble étrangement à Irène, Marcel tente de retracer la vie et le drame de sa soeur à partir de ses souvenirs et de l'amour qu'il garde pour elle.

Les paysages manitobains occupent une grande place dans le récit de Gérald Tougas. «Je pense au Manitoba avec beaucoup de nostalgie, indique l'écrivain. Je n'ai jamais oublié mon coin natal. C'est exprimé dans le texte, à travers les personnages, le paysage, la plaine. Je suis très ému chaque fois que je retourne au Manitoba. Ce paysage est pour moi plus cher que n'importe quel autre. C'est celui où j'ai grandi et ça ne peut pas s'oublier.»

Les lecteurs manitobains trouveront dans ce roman des échos de leur propre enfance; ils retrouveront l'atmosphère des villages d'une certaine époque où, si le péché est toléré, le scandale n'est pas admis. Et peut-être porteront-ils le même regard ironique devant le bilinguisme d'Irène, qui «pense que l'anglais peut mieux exprimer les réalités.»

Gérald Tougas, lui, est amoureux du français qu'il maîtrise admirablement bien. «L'écriture, pour moi, c'est très important. Pas seulement les phrases, mais aussi l'organisation des paragraphes, l'équilibre des parties. Tout le monde raconte des histoires, mais certaines personnes les racontent de façon plus intéressante. Une histoire, c'est des événements, un contenu, mais aussi une forme.»

Ce qui est saisissant dans La Mauvaise foi, c'est le portrait du cheminement intérieur d'Irène, sa perception d'elle-même et du monde, sa farouche volonté de transgresser des interdits qui l'empêchent d'aller à la rencontre d'elle-même.

À travers les personnages d'Irène et de Renoir son frère, l'auteur raconte la jeunesse, cet âge incertain mais plein d'espoir où on se croit invincible, plus fort que toutes les morales, toutes les habitudes de vie érigées en prison par le milieu dans lequel on vit.

Sylviane LANTHIER

«Les générations qui viennent seront-elles aussi dynamiques?»

Avant de s'installer définitivement au Québec, Gérald Tougas a séjourné dans l'Arctique puis en Afrique. Pendant quatre ans, pour le compte de l'ACDI, il enseigne dans un lycée du Niger «fondé et dirigé par des soeurs de la Beauce!»

Il y enseigne la littérature et y découvre les écrivains africains. «Ç'a été une expérience extraordinaire que d'enseigner la littérature africaine à des Africains. La nostalgie que j'éprouve pour le Manitoba, je l'éprouve pour le Niger.»

Au retour, Gérald Tougas, sa femme et ses deux enfants ont dû se réadapter au monde occidental. «Le choc culturel, c'est au retour qu'on l'a eu; ç'a été une année très difficile. On avait le mal du pays!» Son prochain roman devrait se situer en Afrique.

Établi dans les Cantons de l'Est depuis près de 20 ans, Gérald Tougas est «devenu Québécois. Sans renier mes origines, dont je suis fier. Mais les préoccupations des Québécois sont les miennes.»

Sur l'avenir des francophones hors Québec, l'écrivain et professeur n'est guère optimiste. «Je le déplore et j'espère ne pas avoir raison, mais j'ai l'impression que les francophones hors Québec sont voués à disparaître à plus ou moins brève échéance.

«Je ne mets pas en doute la valeur, la vigueur de la réalité franco-manitobaine. Au contraire, les francophones qui sont là manifestent énormément d'énergie et de dynamisme! C'est comme si les meilleurs étaient restés.

«Les Franco-Manitobains sont admirables. Mais comment penser que le mouvement qui a réduit à 4% le pourcentage des francophones au Manitoba ne soit pas irréversible? Les générations qui viennent seront-elles aussi dynamiques et francophones que ce petit groupe que je trouve encore au Manitoba?»

S. L.

Au CCFM

Deux nouvelles expositions

Du 10 janvier au 7 février, le Centre culturel franco-manitobain propose deux nouvelles expositions d'artistes francophones.

La Galerie I présentera «Tatouyak», une série de dessins à l'encre rehaussés à l'aquarelle de Denis Savoie. Cette exposition met en valeur la technique et la précision de Denis Savoie, influencé par le surréaliste hollandais M. C. Escher.

À la Galerie II on pourra voir «Passage dans la prairie», des tableaux à l'huile de Monica Hacault. «Capter la nature sur une toile nous fait davantage apprécier les merveilles qui nous entourent», croit l'artiste qui représente dans cette exposition des paysages de la région de La Montagne.

S. L.

SAINT-BONIFACE

Le Franc-Parleur à la Maison franco-manitobaine

Le Club Franc-Parleur (Toastmasters) tient maintenant sa réunion hebdomadaire le mercredi à 17 h 30 au deuxième étage de la Maison franco-manitobaine, située au 383 boul. Provencher.

Renseignements: Monique au 237-1803 ou Marc-Yvan au 235-1711.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Boul. Provencher) présente ***Knut Haugsoen*** le 15 janvier 1991 dans le cadre des Mârdi Jazz. Artistes invités les 17 et 18 janvier: ***Superfixie.***

• L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Masterworks No. 6*** les 11 et 12 janvier à 20h au Centennial Concert Hall. Au programme: In Nature's Realm de Dvorak, deux concertos (de Casadesus et de Robert Turner) interprétés en solo par la violoniste Rivka Golani, et la symphonie No. 38, K.504 en D majeur de Mozart.

CINÉMA

• Du 11 au 17 janvier, le Cinéma 3 (angle Ellice et Sherbrook) présente deux films du cinéaste français Louis Malle: ***Murmur of the Heart*** à 19h30 et ***Au revoir les enfants*** à 21h05.

• Le Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) projette des films du réalisateur italien Bernardo Bertolucci. Le 12 janvier à 14h: ***1900.*** Les 11 et 12 janvier à 20h: ***Le dernier tango à Paris.*** Le 13 janvier à 20h: ***La Luna.*** Le 17 janvier à 17h 15 et le 18 janvier à 20h: ***Before the Revolution.*** Les 19 et 20 janvier à 20h: ***Tragedy of a Ridiculous Man.*** Coût des billets: 4,50$ (3,50$ membres).

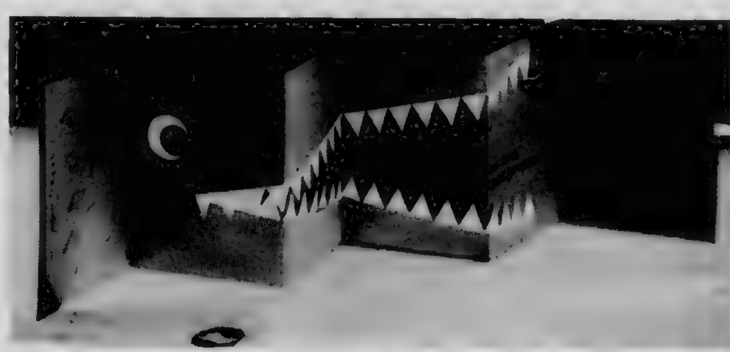
THÉÂTRE

• Du 18 au 16 janvier 1991, le Cercle Molière présente à la salle Pauline-Boutal ***Les Dernières fougères***, de Michel d'Astous, une coproduction du Théâtre français de Toronto. Billets: 233-8053.

ENFANTS

• Le Musée d'art de Winnipeg (300 boul. Memorial) présente ***Babar: The Movie*** le 13 janvier à 14h. Billets: 3$, et 2$ pour les enfants de 12 ans et moins, les personnes âgées, les membres et les étudiants.

• Le 13 janvier à 14h et à 16h, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Concerts for Kids No. 4: Babar, An Orchestral Picture Book***, au Centennial Concert Hall. Billets: 7$, 9$ et 10$. Réservations: 943-2900.



Une des oeuvres calligraphiques en montre à l'exposition de la Bibliothèque de Saint-Boniface.

• En janvier, c'est l'été au Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific). Sortez vos chemises, lunettes de soleil et chapeau de paille pour les activités du musée. Les 12 et 13 janvier, on fabrique une ***créature rocheuse.*** Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Le 16 janvier, de 13h30 à 14h 30, les enfants d'âge préscolaire sont invités au Manitoba Children's Museum pour ***faire des bulles.*** Renseignements: 957-0005.



Marlon Brando dans Le Dernier tango à Paris, un des films du cinéaste Bertolucci propetté au Musée d'art de Winnipeg.

EXPOSITION

• Jusqu'au 7 février, Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente deux expositions: ***Tatouyak***, des dessins et sculptures de Denis Savoie (Galerie I) et ***Passage dans la prairie***, des aquarelles et des huiles de Monica Hacault (Galerie II).

• Jusqu'au 24 janvier, la Bibliothèque de Saint-Boniface présente une ***exposition calligraphique*** organisée par la Calligrapher's Guild of Manitoba. Une cinquantaine d'oeuvres sont en montre.

LOISIR

• Le dimanche 13 janvier de 13h à 16h, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) organise une ***clinique de ski de fond.*** Tout sur le cirage, l'habillement, la technique, etc. Apportez votre équipement. S'inscrire au 895-7001.

Sélection recueillie par
Sylviane LANTHIER

Le Festival du Voyageur gère maintenant le Sentier d'hiver

Jouir des hivers manitobains

Le Festival du Voyageur veut rendre l'hiver manitobain moins long. «Les hivers du Manitoba sont une réalité, remarque Marcel Lécuyer, président du Festival. A travers ce projet, on peut jouir des hivers en participant à des activités de plein air.»

Le Festival du Voyageur, conjointement avec l'Opération Centre-ville de Winnipeg ainsi que plusieurs groupes participants, organise une série d'activités qui aura lieu autour du Sentier d'hiver, une piste de deux kilomètres qui s'étend du pont Norwood à la promenade Taché. (voir carte)

«Le Sentier est ouvert jusqu'au 17 février, précise Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur. Nous avons établi notre programmation surtout les fins de semaine et en particulier les dimanches puisque c'est la journée où les familles sortent ensemble. Mais le sentier est accessible tous les jours pendant six semaines.»

La programmation inclut, entre autres, le Riverborne Winter Festival les 12 et 13 janvier, la journée Cerf-volant et voile sur glace le 20 janvier, et dans le cadre des activités du Festival du Voyageur (du 8 au 17 février), le championnat mondial des courses de chiens attelés les 9 et 10 février. Le Festival invite le grand public à se servir du Sentier d'hiver pour patiner, pour marcher, pour skier ou même pour faire du vélo de montagne. Il y aura des chevaux sur place à chaque fin de semaine pour des randonnées.

photo: Karine Beaudette

Le patinage de vitesse, une des démonstrations prévues sur le Sentier d'hiver. Le patinage artistique et le camping d'hiver sont parmi d'autres démonstrations.

Patin, marche ski ou vélo

Cependant, dans certaines circonstances, le Festival devra fermer le Sentier, comme l'explique Paul Graveline, gérant du Sentier: «S'il fait trop chaud ou s'il vente trop, il va peut-être falloir fermer le Sentier. Première chose à chaque matin, on vérifie que tout va bien sur le Sentier. En ce moment, la glace est épaisse de 18 à 36 pouces, assez pour supporter entre 60 et 70 000 livres aux points les plus faibles.»

Paul Graveline ajoute qu'en 1990, 60 000 personnes ont participé. «On espère la même participation cette année. Tout dépend de la température. C'est étonnant que samedi dernier, avant même que le Sentier soit ouvert, il faisait très froid et il y avait déjà beaucoup de gens sur la rivière. Les gens ont hâte!»

Karine BEAUDETTE



SAINT-BONIFACE

Un après-midi en musique

L'Orchestre de chambre du Manitoba tiendra une répétition au Collège universitaire de Saint-Boniface et toute la population pourra assister gratuitement à l'événement.

La répétition aura lieu le 15 janvier prochain à 12 h 15. L'Orchestre préparera ainsi un concert prévu pour le lendemain 16 janvier à Westminster United Church.

À 12h15, l'Orchestre sera accueilli par Marcien Ferland et la pièce principale, l'Octuor de Mendelssohn, sera jouée. La répétition reprendra ensuite à 14h, et le violoniste canadien Andrew Dawes, du Quatuor à cordes d'Oxford, sera l'artiste invité.

La pièce Three Quarks for Muster Markl, du winnipegois Randolph Peters, sera également interprétée.

S. L.

SPORT

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement

(au 8 janvier 1991)

Division Nord

	G	P	N	Pts
I-d-Chênes	12	3	4	25
Niverville	11	2	1	23
Sainte-Anne	9	6	0	18
Steinbach	3	11	0	6

Division Sud

	G	P	N	Pts
Grunthal	11	2	0	22
Saint-Pierre	7	7	0	14
La Broquerie	5	8	0	10
Saint-Malo	3	10	0	6
Mitchell	1	12	0	2

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	15	32	47
Larry Skoleski (*Niverville*)	24	18	42
Gilles Bouiley (*Saint-Pierre*)	12	15	27
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	5	22	27
Barry Rochon (*Saint-Pierre*)	9	17	26
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	13	11	24
Daryl Klansky (*Ile-d-Chênes*)	12	11	23
Tim Wiens (*Grunthal*)	12	11	23
Mathew Gosselin (*Saint-Malo*)	11	12	23
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	9	14	23

Matchs de la semaine

Dimanche 6 janvier
Saint-Anne a comblé un déficit de 4-2 en troisième période pour battre Saint-Pierre 5-4.

Plusieurs matchs interdivisionnels sont à l'affiche en cette semaine de la joute des étoiles à Mitchel le 13 janvier

Vendredi 11 janvier
Grunthal visite Sainte-Anne, Ile-des-Chênes est à La Broquerie et Niverville se rend à Saint-Pierre-Jolys.

Mardi 15 janvier
Ile-des-Chênes à Saint-Pierre.

Curling

18 équipes ont pris part à un bonspiel au club de Saint-Pierre. Les gagnants sont:

Division 1
L'équipe de Tom Robertson a défait celle d'Orest Christuik 4-3.

Division 2
Edmond Labossière aux dépens de Don Kusano 7-2.

Division 3
Normand Hébert l'a emporté 8-1 sur Jacques Préfontaine.

Guy Phaneuf, défenseur des Clippers

Pour Niverville, c'est l'année ou jamais

A sa troisième saison avec les Clippers de Niverville, le défenseur Guy Phaneuf est catégorique: «Je pense que cette année, c'est notre année. Les joueurs veulent gagner».

Les Clippers ont terminé en première place de la division Nord l'an dernier. Après avoir défait Landmark, ils se sont toutefois butés aux As de Sainte-Anne lors de la finale de la division.

Cette année, Niverville est en deuxième place derrière Ile-des-Chênes qui a connu un fulgurant départ. Guy Phaneuf garde espoir: Ile-des-Chênes a perdu trois de ses quatre dernières rencontres.

Il aimerait donc que son équipe termine en tête. «C'est pas si important. Mais ça donne l'avantage de la glace et ça nous aide pour les partisans.»

Les Clippers se sont renforcés. Ils peuvent maintenant compter sur deux bons gardiens de but. «L'an dernier, on avait seulement Brad Dusik et il n'a pas bien joué contre Sainte-Anne. Cette année, on a aussi Jeff, le jeune frère de Larry et Ken Skoleski (les meilleurs compteurs de l'équipe). L'entraîneur va y aller avec celui qui jouera le mieux. Les deux savent ça quand ça va venir aux séries.»

De plus, certains joueurs sont revenus après une année d'absence, notamment René Comeault, de Dominion City, et Claude Lemoine, de Sainte-Agathe. Les Clippers ont également ramassé quelques patineurs de la défunte équipe de Landmark.



photo: Yves Chartrand

Originaire de Sainte-Agathe, Guy Phaneuf a joué son hockey junior A à Lloydminster (un an) et Penticton (deux ans). À cet endroit, l'équipe a participé à la Coupe du centenaire. De dire son frère Paul qui prend sa retraite: «Guy peut encore jouer pour le fun». Peut-être pas pour longtemps!

Un avant qui peut évoluer à toutes les positions, Claude Lemoine croit que l'entraîneur Rick Fontaine, à sa deuxième année dans le circuit, a aussi vu ce qu'il faut faire pour gagner.

«Les autres années, on était moins conscient de notre défensive. L'entraîneur nous rappelle à tous les matchs ce qu'on doit faire dans notre zone ou dans la zone neutre.»

Pour espérer devancer Ile-des-Chênes, Niverville devra les battre lors de leurs deux derniers affrontements. «Et si on les gagne, on ne peut pas se permettre de perdre contre des équipes faibles», ajoute Guy Phaneuf.

En terminant en première place, les Clippers vont affronter Steinbach et espèrent que Sainte-Anne et Ile-des-Chênes vont se fatiguer dans l'autre demi-finale de façon à passer à la grande finale de la Hanover-Taché.



photo: Yves Chartrand

Claude Lemoine ne se prend pas pour une grosse vedette. «Je joue sur la 3e ou la 4e ligne et je travaille fort!»

«Mais je suis sûr que Ile-des-Chênes pense la même chose si jamais nous faisons face à Saint-Anne. Les As ont une bonne équipe. Ils savent qu'ils peuvent jouer contre n'importe qui», affirme le résidant de Winnipeg.

La seule inquiétude de Guy Phaneuf, c'est le manque de défenseurs. «On aime jouer à six. Mais certains soirs, on est cinq et si un se fait expulser (comme Claude Dupuis après la première période de la victoire de 4-2 le 3 janvier contre Sainte-Anne), on tombe à quatre.»

Parmi le groupe de défenseurs, Phil Joyal, de Saint-Norbert, et Claude Dupuis, de Saint-Jean-Baptiste, se joignent régulièrement à Guy Phaneuf. Mais le départ d'un vétéran de plusieurs saisons à la ligne bleue risque de rendre difficile la route de la première place pour Niverville.

Yves Chartrand

Paul Phaneuf prend sa retraite

Le temps manque pour le hockey

Les joueurs des Clippers de Niverville, Guy Phaneuf le premier, en ont été quittes pour une bonne surprise avant leur match du 3 janvier contre les As de Sainte-Anne.

Ils ont appris que Paul Phaneuf, un vétéran de plusieurs saisons à la ligne bleue, avait décidé de prendre sa retraite de la ligue Hanover-Taché.

«Même au début de l'année, je ne voulais pas jouer. J'ai eu une promotion, mon travail a augmenté. L'équipe faisait bien sans moi. J'espère que je ne retourne pas car ça commençait à devenir trop sérieux, une autre job. C'est dur après 22 ans de hockey compétitif. Mais tu te dis une journée que c'est assez.»

Son frère Guy était surpris. «On en a besoin, ça va nuire un peu. On manque de joueurs, surtout de défenseurs. Je ne savais pas qu'il pensait à ça. Il ne m'en avait pas parlé à moi. Il vend des médicaments en Ontario et au Manitoba. Et il a deux garçons, dont un nouveau-né de cinq mois.»

Guy Phaneuf avoue qu'il est lui-même pas mal occupé. Il doit



Paul Phaneuf.

concilier ses études en éducation à l'Université du Manitoba, son travail à temps partiel dans un restaurant et les préparatifs de son mariage en juin prochain.

«Je vais manquer quelques parties d'ici la fin de la saison régulière. Il y a d'autres joueurs qui vont à l'Université.»

Guy Phaneuf est encore plus convaincu que les Clippers doivent gagner cette année. «L'an prochain, il y a des joueurs assez vieux (27 à 30 ans) qui veulent être avec leur famille.»

Yves Chartrand

Les étoiles de la Hanover-Taché à CKSB

La station de radio CKSB retransmettra en direct de l'aréna de Mitchell la joute des étoiles de la ligue Hanover-Taché le dimanche 13 janvier à compter de 14h30.

Le journaliste André Brin assurera la description de ce face-à-face entre les meilleurs joueurs des divisions Nord et Sud.

Son analyste sera Jacques Saint-Vincent, le statisticien de la Hanover-Taché. Stéphane Langdeau réalisera par ailleurs des entrevues.

La composition des formations dirigées par Rick Fontaine (Niverville) et Doug Baldwin (Saint-Pierre) est la suivante:

Division Nord

Niverville: Brad Dusik, Larry et Ken Skoleski, Charlie Edwards, René Comeault, Darcy Gryba et Guy Phaneuf.

Ile-des-Chênes: Bob Brisebois, Denis et André Beauchemin, Dave Naaykens, Richard Montion et Dean Lacasse.

Steinbach: Roger Charrière et Brent Stoesz.

Sainte-Anne: Richard Perrin, Denis Lajoie, Kevin Penner, Scott Cechvala et Daniel Parent.

Division Sud

Grunthal: Marvin Kornelson, Harold Remple, Tim Weins, Glenn Friesen et Vince Penner.

Saint-Pierre: Daryl Friesen, Barry Rochon, Alain Robidoux, Gilles Boulley, Robert Rioux et Paul Gauthier.

Archives La Liberté

Le vétéran défenseur des Canadiens de Saint-Pierre, Alain Robidoux, participera à sa première joute des étoiles de la ligue de hockey Hanover-Taché.

La Broquerie: Philippe Grégoire, Fernand Piché, Paul Desorcy et Gilbert Dubé.

Mitchell: Bob Banman, Ernie Froese, Tim et Trennis Plett.

Il n'y a aucun joueur des Warriors de Saint-Malo.

Yves Chartrand

SAINTE-AGATHE

EnvirAction au grand air

Le mouvement écologique francophone EnvirAction organise sa première sortie de plein air le dimanche 13 janvier prochain. Tout le monde est invité à participer à cette journée de plaisir en français.

Les berges de la rivière ont été aménagées pour descendre la colline en toboggan. Le restaurant Au coin du pont sera ouvert pour vous permettre de vous réchauffer et de casser la croûte.

Le rendez-vous est fixé à 14 h le dimanche 13 janvier, au restaurant Au coin du pont. Apportez votre luge ou toboggan et des habits chauds.

Pour vous y rendre: prenez l'autoroute 75 jusqu'au panneau d'indication pour Sainte-Agathe. Tournez à gauche et roulez jusqu'au pont.

S. L.

À louer

appartements pour aîné(e)s
HLM de style motel

Chalet Bon Séjour

Saint-Adolphe (MB)
R0A 1S0

Le Chalet est situé au centre du village et près de tous les services. Il vous offre la paix et la tranquillité dans son ensemble de 12 appartements. Saint-Adolphe est une communauté bilingue située à 15 minutes au sud du chemin périphérique.

Pour plus de renseignements ou une visite guidée, veuillez communiquer avec **Rachel Chaput, gérante, au 1-883-2560 après 17h.**



est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

conseiller (ère) en développement coopératif

Tâches:
- participe à l'élaboration et à la mise en action des politiques du Conseil de la coopération du Manitoba, concernant le développement du mouvement coopératif francophone au Manitoba.
- est responsable de la mise en application des projets de promotion du mouvement coopératif franco-manitobain à tous les paliers (jeunesse, institutions coopératives et caisses populaires).
- coordonne un comité de développement économique provincial.
- identifie des secteurs et voit au développement de nouvelles coopératives.

Exigences:
- un degré universitaire dans une discipline connexe ou une expérience pertinente.
- une bonne connaissance des deux langues officielles du Canada et du milieu franco-manitobain.
- l'initiative et un sens développé du travail d'équipe.
- un intérêt particulier au secteur coopératif et au développement économique de la communauté francophone.

Rémunération:
Selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonctions:
Le plus tôt possible.
Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae indiquant "Personnel et confidentiel" au:

Directeur général
Conseil de la coopération du Manitoba
Case postale 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4 Tél.: 233-1560



Transports Canada Aviation — Transport Canada Aviation

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les services énoncés ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au gestionnaire régional, Gestion du matériel, des contrats et des installations, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus.

DOSSIER S-3037

SERVICE DE NETTOYAGE À LA STATION D'INFORMATION DE VOL DE TRANSPORTS CANADA 2, CHEMIN HANGAR LINE, AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite : le 24 janvier 1991, à 14h, heure locale.

Réunion d'information: Le mercredi 16 janvier 1991, à la station d'information de vol, 2, chemin Hangar Line, aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba) à 10h, **heure de Winnipeg.**

DIRECTIVES

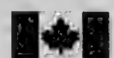
Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Renseignements d'ordre technique: (204) 983-5505.

Renseignements concernant l'appel d'offres: (204) 983-0765.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du l4e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

La Division scolaire de St. James-Assiniboia n° 2

est à la recherche

d'un(e) professeur(e)

bilingue pour un poste de **première année** dans une école d'immersion française. Ce poste débutera le 11 mars et se terminera le 28 juin 1991. Si vous avez de l'expérience en immersion (stages et/ou enseignement) et si la possibilité d'enseigner à St. James-Assiniboia vous intéresse, vous êtes priés de contacter:

Peter Carney
Coordonnateur des programmes de français
Division scolaire de St. James-Assiniboia n°2
2574, av. Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0H8

avant le vendredi 18 janvier pour plus de renseignements.

AVEC NOUS AU CROISEMENT DES TECHNOLOGIES

EACL Recherche explore les applications pacifiques de l'énergie atomique dans ses laboratoires modernes utilisant une technologie de pointe. Nos chercheurs travaillent avec l'équipement le plus perfectionné dans un cadre technique stimulant afin de contribuer au progrès dans des domaines comme le développement de réacteurs, l'élimination des déchets radioactifs, l'utilisation des radiations et la recherche médicale. Joignez-vous à notre équipe afin de répondre aujourd'hui aux besoins de demain

Technologue D'Hydrogéochimie

Il y a un poste disponible de technologue d'hydrogéochimie aux Laboratoires de Whiteshell, au sein du service de la Géoscience appliquée de la division de la Technique d'Évacuation (Stockage permanent).

Ce poste comporte l'exécution de travaux à l'extérieur parfois dans des conditions climatiques défavorables dont le prélèvement d'eau souterraine de trous de forage de la formation granitique de Lac du Bonnet au Manitoba ou d'autres aires de recherches en Ontario; l'exécution d'analyses chimiques inorganiques; l'entretien et la mise au point de tout le matériel d'échantillonnage; l'entrée de données et le contrôle de la qualité à l'aide de tableurs (chiffriers) du type Lotus; l'aide en rédaction de rapports.

Les conditions requises sont les suivantes: diplôme d'un établissement technique reconnu (collège d'éducation générale et populaire) ou baccalauréat ès sciences (générales) ou diplôme équivalent en chimie, technique chimique, sciences environnementales ou semblables; l'expérience dans les secteurs d'activité suivants serait un atout

- méthodes analytiques pour déterminer les anions, les cations, le pH, les conditions redox, etc. des échantillons d'eau,
- micro-ordinateurs IBM et logiciels Lotus;
- connaissances de base en mécanique; manoeuvre de grands véhicules remorques, compresseurs et générateurs;
- aptitude démontrée à rédiger de courts rapports

L'aisance à s'exprimer par écrit et verbalement en anglais est essentielle pour ce poste.

Il y a environ 1 000 personnes qui poursuivent un carrière aux Laboratoires de Whiteshell. La ville de Pinawa où se trouvent les laboratoires, à 105 km au nord-est de Winnipeg, est un lieu offrant loisirs et logement et de nombreux agréments contribuant à assurer un style de vie de qualité supérieure.

Le succès dont jouit EACL découle du fait d'avoir un personnel dévoué des personnes à idées innovatrices constituant notre ressource la plus précieuse. Les salaires que nous offrons reflètent la considération que nous témoignons à notre personnel du point de vue professionnel et sont fonction de l'expérience et des qualités et compétences. En outre, nous offrons un ensemble complète d'avantages sociaux

EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage la demande des femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées. Les candidats(es) faisant partie d'un groupe visé par le programme d'application de la règle de l'équité en matière d'emploi et qui désirent qu'on examine leur situation lors de l'embauchage sont priés(es) de bien vouloir le préciser en remplissant la demande d'emploi

Faire carrière à EACL Recherche signifie s'engager dans des travaux stimulants, intéressants et essentiels à notre avenir. Prière de soumettre votre demande tout en rappelant le **N° de dossier WNRE-2150** à

E.A. McDonald,
Agent du personnel
EACL Recherche
Laboratoires de Whiteshell
Pinawa (Manitoba) R0E 1L0



EACL — AECL
EACL Recherche — AECL Research



WILFRID ERNEST DUPUIS

Wilfrid Ernest Dupuis, âgé de 78 ans, époux bien-aimé de Marie (née Fillion) est décédé paisiblement le mercredi 2 janvier 1991 à l'hôpital Saint-Boniface.

Outre son épouse Marie, il laisse dans le deuil 11 enfants, 39 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.: Yolande et son époux Germain Rheault de Saint-Boniface,Joëlle et Jacinte; Yvette et son époux Emmanuel Courcelles de Sainte-Agathe, Marc et Colette, Patrick et Natalie Courcelles (Sainte-Agathe), Donald et Cheryl, Chantal Courcelles (Sainte-Agathe), Suzanne, Mélanie et Colin Rey (Norwood), Monique et Ted, Gabrielle et Eric Jablonski (Fort Frances, Ontario), Richard et Michelle Courcelles (Sainte-Agathe); Aurèle et son épouse Aline de Saint-Boniface, Lise et Chai, Pascale et Manelle Weeratam (Thaïlande), Claude et Sophie, Dorian Dupuis (Hollande), Mona Dupuis (Saint-Boniface), Robert Dupuis (Saint-Vital); Rose Marie et son époux Raymond Payette de High Prairie (Alberta), Chantale et Ian Johns (Edmonton), Carmène et Miguel; Huguette Desautels de Winnipeg, Daniel et Christine, Kaytlyn et Jefferey Desautels (Prince Rupert, C.-B.), Guy et Cindy Desautels (Victoria, C.-B.), Brigitte et Bill Hebner (Kelowna, C.-B.); Murielle et son époux Edmond Sabourin de Saint-Norbert, Christiane Sabourin et Randy Bingham (Whitby), Joanne et Dave, Jean-Eric, Janelle Plamondon (Saint-Vital), Darrel, Serge; Roselyne de Lorette et son fiancé Philippe Carrière, Gina, Nathan Neufeld (Parc Windsor), Hubert et Rhonda Blanchette (Saint-Vital), Priscille Blanchette (Saint-Boniface); Jean Paul et son épouse Yolande de Lorette, Daniel, Jocelyne, Colette, Yvan, Philippe, Nicholas, Stephan, Renée Dupuis; Rhéal et son épouse Léah de Norwood, Rhéanne et Kristian Dupuis; Nicole de Victoria, Charles Dupuis-Say et Benoit Dupuis; Michelle et son époux Roger Gratton de Régina, Gilbert, Daniel et Monica Gratton; et tous leurs amis et amies et ceux des enfants qu'il accueillait si chaleureusement à bras ouverts comme s'ils étaient les siens.

Wilfrid laisse aussi ses quatre soeurs: Soeur Éloise (Saint-Boniface), Agnès Lafrance (Saint-Malo), Claire et son époux Armand Desharnais (Saint-Pierre-Jolys), Agathe et son époux Georges Paquette (Saint-Boniface); trois frères: Rosaire et son épouse Cécile (Sainte-Anne-des-Chênes), Léandre et son épouse Imelda (Saint-Pierre-Jolys), Raymond et son épouse Madeleine (Sainte-Élisabeth); une belle-soeur Yvonne (Saint-Boniface); plusieurs neveux et nièces.

Il était précédé dans la mort pas ses parents: Rosario et Rosine; deux soeurs Arthémise St-Hilaire et Alida Dupuis; un frère Benoit; deux beaux-frères: Hypolite Lafrance, Pierre St-Hilaire.

Les prières ont été récitées le vendredi 4 janvier 1991 à 19h30 et dirigées par les enfants au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons.

La messe, précédée par un visionnement, a été célébrée en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny par l'abbé Gilbert Gariépy le vendredi 5 janvier 1991 à 10h30. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sainte-Élisabeth.

Les porteurs étaient ses filleuls: Marc Dupuis, Donald Courcelles, Jean Paul Bérard, Gyslain Dupuis, Guy Desautels et Claude Dupuis (remplacé par son frère Robert). Sa filleule Christiane Sabourin portait la croix.

Si les amis le désirent, des dons peuvent être envoyés au Manitoba Lung Association, 629, avenue McDermot R3A 1P6 ou au Palliative Care, Hôpital Saint-Boniface, 409, avenue Taché.

Marie et les enfants désirent remercier les docteurs et le personnel du 6e et du 3E Palliative Care de l'hôpital Saint-Boniface pour les excellents soins; nos sincères remerciements au Home Care Service et à notre chère Francine (infirmière VON) qui nous a tellement réconfortés par sa présence. Merci aux dames auxiliaires de la paroisse du Précieux-Sang, Soeur Jeanine et la chorale et tous ceux qui ont contribué à la célébration. Un grand merci au 4e degré des Chevaliers de Colomb qui a rehaussé la cérémonie par sa présence. Merci à tous les parents et amis, vos prières, votre soutien et votre amour ont rendu cette étape de notre vie beaucoup plus acceptable.

ARTHUR PARENT, o.m.i.

Il était une fois

Il était une fois un jeune homme pas tout à fait comme les autres. Il nous quittera à l'âge de quatre-vingt-huit ans, victime d'un accident de voiture.

Arthur est né à Saint-Hyacinthe, province de Québec. Il eut le bonheur de jouir de la compagnie d'un frère et de quatre soeurs. Il s'orienta très jeune vers la vie religieuse. La communauté Sainte-Croix fut son premier choix. C'est là qu'il fit son cours en pédagogie et devint professeur. Mais après la rencontre d'un Père Oblat, il décida d'imiter le grand prédicateur de l'époque: le Père Lévis Côté. Arthur commencera son noviciat à Ville-la-Salle, près de Montréal et terminera à Natick, au Massachusetts. Il reviendra au Canada pour ses études théologiques et sera ordonné prêtre le 14 juin 1931. Jusque là, rien ne le distingue vraiment de ses confrères, sauf son état de santé qui, sans être alarmant, cause une certaine inquiétude.

Activité missionnaire

C'est précisément cet état de santé qui va amener ses supérieurs à lui conseiller un changement de climat. Après un bref séjour comme vicaire à Lowell (Mass.) et professeur à Colebrook (N.-H.), il partira pour la province oblate du Manitoba. Il va connaître une activité missionnaire variée, éprouvée, consolante et récompensée.

La vie missionnaire d'Arthur s'est surtout exercée dans la région d'Entre-les-Lacs au Manitoba. Territoire très vaste composé de Métis et de gens de nationalités diverses. L'oecuménisme conviendra comme tout naturellement à ses aptitudes et à ses goûts. Il sera vite un rassembleur.

C'est peu dire qu'Arthur a su se faire tout à tous. Il dut voir un peu à tout: ministère paroissial habituel, professeur de catéchèse, de musique et de chant, trouver moyen de financer ses projets et s'assurer des ressources personnelles. Il devait en plus prendre soin de sa très modeste résidence et de son petit cheval. Il vit des quêtes dominicales qui n'atteignaient pas le dollar.

On comprendra dès lors pourquoi le Père dut faire appel à ses ressources naturelles pour assurer sa subsistance. Il se fera prédicateur de retraites à temps partiel à diverses catégories de personnes: jeunes gens, adultes en paroisses ou maisons de retraite, religieuses. Mais le travail est épuisant et sa santé en souffre. Il faudra du repos.

Ombres et Lumières

«Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage.» Le Père Arthur aimait voyager. La chose n'est pas toujours facile, surtout quand on voit un peu trop loin. Toujours débrouillard, sachant lire entre les lignes même s'il n'y en a pas, il trouve toujours une explication à toutes les situations. Il vaudrait mieux voyager sur le continent; lui fut-il dit un jour. «Oui, mais, de nos jours, avec les moyens de communication, l'Europe touche au continent.» Le petit cheval de jadis avait poussé des ailes.

Et il parla d'argent et encore d'argent, a-t-on dit. Des lettres se rendirent à son supérieur provincial. Le Père Lacerte, son supérieur d'alors, connaissait la gamme des notes et des couleurs. Homme d'écoute, il savait s'informer. Mais il n'était pas l'homme à tomber sur l'accusé à la moindre plainte. Il répondit que le Père pourrait être à la retraite depuis longtemps; s'il continuait, c'était pour répondre à un besoin. Il fit savoir que le prêtre, tout comme tout autre être humain, avait besoin d'arrêt; que le Père avait une santé chancelante et que, face à des faiblesses, il fallait pardonner comme la loi chrétienne le demande. Politique qui aurait dû être mise en pratique plus tôt et plus souvent par les chefs spirituels et religieux.

Tombée du jour

Un jour il fallut bien s'arrêter. Le Père Arthur choisit le Cap-de-la-Madeleine comme résidence. Mais il ne sera pas inactif pour autant. Il se rendra même chez les Montagnais, à Betsiamites, afin de remplacer le missionnaire en poste. Au Sanctuaire du Cap, il se prêtera au ministère soit par la prédication, la confession ou en se faisant aide-conseil.

Arthur a toujours cru en la vie. C'est pourquoi il est mort jeune.

Benoit Paris, o.m.i.



JOSEPH LANCELOT

Paisiblement au Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes, le 26 décembre 1990, est décédé Joseph Lancelot.

Né à Melrand, au Morbihan (France), le 9 avril 1895, il fut précédé dans la mort par son épouse, Marie-Perrine Guégan, en 1976; ses filles: Cécile, en 1922, Angèle (Fougeray), en 1973; et un fils Henri, en 1962.

Il laisse dans le deuil deux fils: Marcel, de Saint-Boniface et Gérald, de Kelowna; l'épouse de ce dernier, Doreen Freeman; un gendre Aimé Fougeray; ainsi que six petits-enfants: Marie, Joseph, Christiane, David, Sandra et Michel.

Les prières pour le défunt ont été récitées le samedi 29 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, suivies de la messe de la Résurrection concélébrée par l'abbé Marcel Toupin, Monseigneur Roland Bélanger et l'abbé Marcel Dacquay. L'inhumation eut lieu au nouveau cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient Joseph Lancelot (petit-fils), Paul Le Hingrat (neveu), Louis Lemoing, Pierre Lemoing, Clément Le Moullec et Aimé Badiou. Louis Touchette portait la croix. Pierre et Yvonne Marcon servaient à l'autel. Odile Badiou dirigeait la chorale alors que Gisèle Comte touchait l'orgue. René Bosc lut l'épître, et Gérald Fouasse les intentions.

La famille désire remercier le personnel du Foyer, les soeurs Pantel, Magnan, Le Moullec et Gaborieau, les médecins, les bons amis qui, au cours des quinze heureuses années que Joseph Lancelot a passées au Foyer, ont toujours su être pour lui un grand soutien, les concélébrants, l'abbé Toupin et Monseigneur Bélanger pour leurs paroles réconfortantes, et l'abbé Dacquay, l'ami breton de toujours pour sa présence tant appréciée, la chorale, les Filles d'Isabelle pour le goûter préparé avec grand soin, et enfin toutes les personnes qui lui ont témoigné sympathie et soutien par leurs prières et leur présence.

La famille désire également exprimer sa reconnaissance à Alvin Adam et Normand Bérard du salon funéraire Adam pour l'attention délicate qu'ils ont su lui témoigner.

T'es en parenté avec qui, toi?
Une rubrique gratuite pour les abonné(e)s.

Feu vert

De bonnes solutions?

Vous essayez d'acheter des produits «verts»? Voici quelques informations sur des produits courants qui pourront éclairer vos choix:

- Les CFC qui détruisent la couche d'ozone ont disparu de presque tous les aérosols et sont remplacés par des produits moins dangereux mais toujours polluants. Leur préférer les produits à pompe manuelle, les crèmes.



- Les piles «vertes» (sans mercure) contiennent d'autres métaux nocifs. Leur préférer les piles rechargeables.

- Les filtres à café non blanchis au chlore sont plus écologiques, mais le filtre métallique réutilisable l'est encore plus!

À long terme, ces solutions «vertes» sont aussi plus économiques!

S. L.

Gens d'ici

Un roman national

Le nouveau roman de la directrice des Éditions des Plaines, Annette Saint-Pierre, est maintenant connu à l'échelle nationale.

Lors de l'émission Tournée d'Amérique du samedi 5 janvier à la radio de Radio-Canada, le critique de livres, Laurent Laplante, a parlé en termes très élogieux de *Coups de vent*, le troisième roman de Mme Saint-Pierre.



Annette Saint-Pierre.

L'oeuvre, disponible depuis la mi-décembre, raconte la saga d'une famille manitobaine, celle de Roger Messier, aux prises à de violentes passions.

Laurent Laplante a surtout souligné que l'auteure semblait bien connaître son peuple et que ses diverses expériences ont sûrement contribué à nourrir ce livre qui se lit très bien et qui n'est pas artificiel.

SOCIÉTÉ

Alphabétisation

L'année terminée, que reste-t-il?

En septembre 1989, le gouvernement du Manitoba créait un Conseil de l'alphabétisation et un Bureau de l'alphabétisation. Il reconnaissait l'importance des programmes axés sur l'apprenant et fondés sur la collectivité. 1990 soulignait l'Année internationale de l'alphabétisation. Mais qu'est-ce que le Manitoba a fait exactement dans ce domaine?

L'initiative la plus importante a été la création du Bureau de l'alphabétisation. Rattaché au ministère de l'Éducation, il vise à mettre en application une politique d'alphabétisation provinciale ainsi que des programmes axés sur l'apprenant. Surtout, c'est ce Bureau qui traite les demandes d'aide financière provenant des organismes et des programmes gouvernementaux. Le Bureau est chapeauté par le Conseil de l'alphabétisation, composé de représentants dans ce domaine.

En 1989-1990, le gouvernement manitobain a investi 432 800 $ dans trois différents programmes d'alphabétisation.

Cinq projets spéciaux, destinés surtout à sensibiliser le public, ont reçu 41 775 $; 63 360$ ont servi à financer des services de soutien aux programmes d'alphabétisation, par exemple l'élaboration de documents ou l'acquisition de matériel. 50 000$ ont financé des



photo: La Liberté

Devron Gaber, directeur du Bureau de l'Alphabétisation du Manitoba.

apprentissages de l'anglais langue seconde. Finalement, 13 organismes oeuvrant dans la communauté se sont partagés 276 665$, dans le cadre du programme d'alphabétisation fondé sur la collectivité.

Ce programme subventionne directement les organismes travaillant auprès des apprenants. La subvention de 21 600 $ obtenue par Pluri-Elles pour le Centre Alpha s'inscrit dans ce programme, qui touche différentes clientèles: autochtones, francophones, multiculturelles, vivant dans les régions urbaines, rurales et du nord, et les détenus.

L'année de l'alphabétisation terminée, le programme fondé sur la collectivité est le seul qui subsiste, les autres ayant été créés comme des programmes d'appoint pendant l'Année internationale.

En novembre dernier, dans le cadre du budget gouvernemental pour 1990-1991, 469 915 $ étaient accordés à 22 organismes d'alphabétisation. Le nombre d'organismes subventionnés est maintenant de 27, souligne Devron Daber, directeur du Bureau de l'alphabétisation. Trois divisions scolaires se partagent 50 000$ destinés à l'anglais langue seconde.

Des événements ont également marqué l'année 1990: concours, Semaine de l'alphabétisation, marche vers le Palais législatif le 8 septembre dernier, exposés, conférences, publicité, etc. La Literacy Workers Alliance of Manitoba a été mise sur pied et le Bureau de l'alphabétisation a offert un certain nombre de sessions de formation aux intervenants.

L'Année internationale de l'alphabétisation est maintenant derrière nous, mais les efforts ne doivent pas s'arrêter là. «Les nombreuses études effectuées ont montré à quel point l'analphabétisme est un grave problème, au niveau international et surtout dans le tiers monde», souligne Devron Gaber, directeur du Bureau de l'alphabétisation du Manitoba.

«Il y a en ce moment un vaste mouvement à travers le monde, pour que la fin de l'Année internationale ne signifie pas la fin des efforts en ce domaine. Un grand nombre d'intervenants luttent pour que la décade 1990 soit officiellement déclarée par l'UNESCO celle de l'alphabétisation. Plusieurs personnes parlent déjà de cette décade même si ce n'est pas encore officiel. Ici, le gouvernement semble reconnaître le problème. Nous devons faire le meilleur usage possible des ressources disponibles.»

Sylviane LANTHIER

Pour Pluri-elles et le Centre Alpha

Un bilan positif compte tenu des moyens

Pluri-elles marraine le seul projet francophone en alphabétisation au Manitoba: le Centre Alpha. L'organisme a reçu deux subventions de fonctionnement de 21 600 $ pour ses activités d'alphabétisation, plus d'autres montants finançant des activités particulières, comme le colloque d'octobre dernier.

«En 1990, récapitule Murielle Gagné-Ouellette, nous avons ouvert le Centre et nous avons accueilli 12 apprenants et apprenantes. Nous faisons de la formation (1). Il est maintenant question d'ouvrir deux centres satellites: un à Saint-Malo et l'autre à Saint-Claude.»

Pour Murielle Gagné-Ouellette, le bilan de l'année est positif, dans la mesure où de minces revenus et un personnel réduit ne permettaient pas d'accomplir des exploits. «On sait qu'on n'a pas touché toute la clientèle, mais avec le colloque on a pu sensibiliser les gens. D'ailleurs, l'important, c'est que les gens soient sensibilisés au problème. La décennie 1990 (sera peut-être) celle de l'alphabétisation et nous avons un objectif national d'éliminer l'analphabétisme d'ici 10 ans.»

Le Centre Alpha est en contact avec les autres intervenants manitobains et participe aux sessions de formation organisées par le Bureau de l'alphabétisation. «Mais toute la formation est offerte en anglais et tous les intervenants sont anglophones. On participe aux ateliers de formation offerts parce qu'ils sont les seules ressources de formation que nous ayons, mais nous devons tout traduire et tout adapter par la suite.»



Archives La Liberté

Murielle Gagné-Ouellette dresse un bilan positif des activités du Centre Alpha, malgré le peu de moyens dont dispose l'organisme.

Pour les intervenantes du Centre Alpha, il est beaucoup plus intéressant de faire affaire avec des groupes francophones d'ailleurs. «La Fédération des francophones hors Québec est à mettre sur pied un réseau pancanadien d'alphabétisation pour que les intervenants puissent échanger l'information et les idées.

«Nous faisons face à une pénurie de matériel, alors si nous pouvons au moins échanger et partager ce qui existe, ça ira mieux.» Le matériel pédagogique en français adapté pour les minorités n'existe pas: «il faut adapter ou tout inventer.»

S. L.

(1) Au début de février, le Centre Alpha organise une fin de semaine de formation pour tous ceux qui désirent travailler auprès d'apprenants. Renseignements: 233-1735 ou 231-0350.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 12 janvier

7h00 Télé-M Ma petite pouliche

7h30 CBWFT Samedi jeunes
Télé-M G.I. Joe

7h35 CBWFT Gabby et les petits malins

8h00 CBWFT La sagesse des gnomes
Télé-M Transformeurs

8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
Télé-M G.I. Joe

9h00 CBWFT Le livre de la jungle
Télé-M La croisière s'amuse

9h30 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Flash Varicelle

10h30 CBWFT Les enquêtes de sans atout
Télé-M Magazine Montréal

11h00 CBWFT Iniminimagimo
Télé-M Ciné week-end: À la seconde près

12h00 CBWFT Cinéma: Le jeune magicien

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Les héros du samedi

13h00 Télé-M Ciné week-end: La vie est un cirque

13h15 TV-5 C'est la vie

14h00 CBWFT L'univers des sports

14h15 TV-5 Temps présent

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Ramdam

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Faits pour s'entendre

15h45 TV-5 Journal télévisé de TF1

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Alf

16h30 Télé-M Batman
TV-5 Voyage en Nunavik

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition week-end
TV-5 Le temps de vivre

17h10 CBWFT Virages

17h30 Télé-M Le décompte vidéo star

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Clémence - j'ai show
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.

18h30 TV-5 Thalassa

19h00 CBWFT Hockey: Les Canadiens de Montréal affrontent les Capitals de Washington.
Télé-M Au fil des jours

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Sacrée soirée

21h00 TV-5 Jeune cinéma

21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le décompte vidéo star

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Télé-sélection: La passerelle

22h20 Télé-M Les sports

22h31 Télé-M Ciné-lune: Échec au roi

23h00 TV-5 Journal télévisé de TF1

23h45 TV-5 Sacrée soirée

1h01 Télé-M Ciné-lune: Et le mur s'écroula

1h10 TV-5 Jeune cinéma

3h05 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 13 janvier

7h00 Télé-M Vision mondiale

7h30 CBWFT Déclic

7h35 CBWFT Misha

8h00 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Le monde à venir

8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Punkie

9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
Télé-M Justice pour tous

9h30 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFTLe jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Notre-Dame-du-Saint-Sacrement à Montréal, par Joseph Nguyen Van Mai, ptre.
Télé-M En toute amitié

10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Ciné week-end: Le retour impossible

12h00 CBWFT Visions du monde

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Flash Varicelle

12h45 TV-5 Le petit journal

13h00 CBWFT L'univers des sports
Télé-M Ciné week-end: Un homme, une femme et une banque

13h15 TV-5 Scully rencontre

13h45 TV-5 Caractères

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Trente millions d'amis

15h30 CBWFT Court métrage
Télé-M Batman

15h45 TV-5 Journal télévisé de TF1

16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Le décompte vidéo star

16h30 Télé-M Nature enjeu
TV-5 Génies en herbe international

17h00 CBWFT La semaine verte
Télé-M Le TVA, édition week-end
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Docteur Doogie

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, Édition réseau
TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.

18h10 CBWFT Découverte

18h30 CBWFT Ferland Nadeau en direct
TV-5 7 sur 7

19h00 CBWFT Star d'un soir

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Caractères

20h00 CBWFT Les beaux dimanches
Télé-M Cinéma: Le lendemain du crime

20h50 TV-5 Magazine du cinéma

21h30 CBWFT Les beaux dimanches

21h45 TV-5 Sentiers du monde

22h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h20 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Les sports

22h31 Télé-M Vision mondiale

22h45 TV-5 Journal télévisé de TF1

23h00 CBWFT Les nouvelles du sport

23h15 CBWFT Politique provinciale

23h25 CBWFT Politique fédérale

23h30 TV-5 Caractères

23h31 Télé-M Mongrain de sel

23h35 CBWFT Ciné-club: Hommage à Jean Renoir: Le crime de Monsieur Lange

0h45 TV-5 Magazine du cinéma

1h40 TV-5 Sentiers du monde

2h40 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT: 3/10 **Télé-M: 28/20** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 14 janvier

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Maritimes en direct

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Breezy

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Paroles ontariennes

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Science en images

15h15 TV-5 Journal télévisé de TF1

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Montagne

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h20 TV-5 Clin d'oeil

17h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
TV-5 Latitude sud

19h00 CBWFT La course Europe-Asie
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Expédition pêche: un autre monde

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Comédie d'un soir

20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Arts magazine

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Viva

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Dallas

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de TF1

22h51 Télé-M Mongrain de sel

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Comédie d'un soir

0h05 CBWFT Cinéma: Morts suspectes

0h40 TV-5 Arts magazine

1h10 TV-5 Viva

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 15 janvier

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Manigances

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Ensemble c'est le bordel, séparés c'est le désastre

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Transitions

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Québec inc.

15h15 TV-5 Journal télévisé de TF1

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Télétourisme

16h30 CBWFT Au jeu
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h20 TV-5 Clin d'oeil

17h30 CBWFT Manigances
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Envoyé spécial

19h00 CBWFT La cour en direct

19h30 CBWFT Super sans plomb
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Tous à la une

20h00 CBWFT Cormoran
Télé-M Le match de la vie

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h10 TV-5 Faut pas rêver

21h25 CBWFT Le point

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Carabine

22h05 CBWFT Metropolis

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de TF1

22h51 Télé-M Mongrain de sel

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Tous à la une

0h05 CBWFT Cinéma: Les yeux bandés

0h50 TV-5 Faut pas rêver

1h40 TV-5 Carabine

2h10 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 16 janvier

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Première édition

8h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Passe-Partout

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Musicolore

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Cours après moi shérif

13h30 CBWFT L'heure G

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Gros méchant show: Le gros méchant amour

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Claire Lamarche

15h15 TV-5 Journal télévisé de TF1

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Sans détour

16h30 CBWFT Zorro
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h20 TV-5 Clin d'oeil

17h30 CBWFT Il était une fois l'homme
Télé-M Charivari
TV-5 Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Plus
Télé-M Les téléfilms lance et compte
TV-5 Temps présent

19h00 CBWFT Les années coup de coeur

19h30 CBWFT Comment ça va?
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Petit écran grand roman

20h00 CBWFT Jamais deux sans toi
Télé-M À confirmer

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Les francofolies de Montréal

21h25 CBWFT Le point

21h35 TV-5 Alice

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h05 CBWFT Enjeux

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de TF1

22h51 Télé-M Mongrain de sel

23h05 CBWFT L'heure G

23h15 TV-5 Petit écran grand roman

0h05 CBWFT Cinéma: Le jeu de la puissance

0h50 TV-5 Les francofolies de Montréal

1h15 TV-5 Alice

2h05 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 17 janvier

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Monstres et merveilles**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Une policière à la page**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: La Mafia** (4e de 7)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Carrières**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Aristide la langue française**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **À communiquer**
20h30 Télé-M **Vie privée**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le souffle de la liberté**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Montagne**
22h05 CBWFT **Lance et compte**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h51 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Étoile palace**
23h51 Télé-M **Ciné-lune: Le fantôme de Milburn**
0h05 CBWFT **Cinéma: Danse à contre-jour**
0h40 TV-5 **Le souffle de la liberté**
1h40 TV-5 **Montagne**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 18 janvier

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **La mer à voir**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: La Mafia** (5e de 7)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h00 CBWFT **Grand films: Le dernier mensonge**
Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Latitude sud**
20h00 Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Expédition pêche: un autre monde**
20h30 Télé-M **Vie privée**
TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Carré noir**
22h05 CBWFT **Bouffée de santé**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 CBWFT **Une réalisation de: Michèle Richard**
Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h51 Télé-M **Ciné-Lune: Hair**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Téléobjectif**
23h40 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: La nuit américaine**
0h10 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h10 TV-5 **Hotel**
1h40 TV-5 **Carré noir**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

SAINT-BONIFACE

Soirée d'information sur Oak Hammock

Le comité éducatif d'Enviraction prépare une soirée d'information avec l'invité Wayne Nelly, président du Conseil environnemental du Manitoba.

Le conférencier parlera de son conseil et aussi de ses inquiétudes face au projet de construction de Canards Illimités à Oak Hammock le mercredi 16 janvier à 20h à la salle académique (local 1032) du Collège de Saint-Boniface.

L'entrée est gratuite. Pour ceux qui veulent du café, le comité vous prie d'emmener votre tasse. D'autres soirées d'information semblables sont prévues le 4 février, le 5 mars, le 3 avril, le 6 mai et le 4 juin.

K.B.

Recyclez donc ce journal!

Ciné-télé du 12 au 18 jan. 1991

Samedi 12 jan.

11h00 Télé-M **À la seconde près**
N.-Z. 1984. drame psychologique de M. Read avec Annie Whittle, Judith Gibson et Christopher Broun. Une photographe, qui s'est installée dans une maison isolée, prend peur à la suite d'événements inexpliqués.

12h00 CBWFT **Le jeune magacien**
Can.-pol. 1986. Comédie réalisée par Waldemar Dziki. Avec Rustyb Jedwab et Edward Garson. Un jeune homme découvre qu'il jouit d'un pouvoir dont il contrôle mal les effets.

13h00 Télé-M **La vie est un cirque**
Am. 1981. Comédie dramatique de B. Sagal avec Elizabeth Montgormery, Christopher Plummer et Eileen Brennan. Après la mort de son père, une célibataire se joint à un cirque itinérant.

22h05 CBWFT **La passerelle**
Fr. 1988. Drame réalisé par Jean-Claude Sussfeld d'après le roman de Richard Wright. Avec Pierre Arditi, Guillaume Souchet et Mathilda May. Un homme cause involontairement la chute d'un bambin du haut de la passerelle qui longe son appartement.

22h31 Télé-M **Échec au roi**
Am. 1984. Drame avec Robert Wagner et Teri Garr. Une chanteuse américaine découvre que les nazis ont l'intention de kidnapper le duc de Windsor qui est exilé au Portugal.

1h01 Télé-M **Et le mur s'écroula**
G.-B. 1984. Drame fantastique de P. Annet avec Barbi Benton, Gareth Hunt et Brian Deacon. Une jeune femme tente de convaincre des membres de la Défense nationale britannique que l'église qu'ils veulent détruire abrite les forces du Mal.

Dimanche 13 jan.

11h00 Télé-M **Le retour impossible**
Am. 1984. Comédie de R. Holcomb avec Joan Collins, David Hasselhoff et Telly Savalas. Une actrice de télévision engage comme secrétaire un ancien prisonnier contrôlé par des gangsters.

13h00 Télé-M **Un homme, une femme et une banque**
Can. 1979. Comédie policière de N. Black avec Donald Sutherland, Brooke Adams et Paul Mazursky. S'apprêtant à effectuer un vol de banque, deux experts en électronique voient leur plan contrecarré par une jeune photographe.

20h00 Télé-M **Le lendemain du crime**
Am. 1986. Drame policier de S. Lumet avec Jane Fonda, Jeff Bridges et Raul Julia. Un policier à la retraite entreprend d'innocenter une alcoolique qui s'est réveillée un matin aux côtés d'un homme mort poignardé.

23h35 CBWFT **Hommage à Jean Renoir: Le crime de Monsieur Lange**
Fr. 1936. Drame réalisé par Jean Renoir. Avec René Lefevre, Jules Berry et Florelle. À la veille de son arrestation, un éditeur sans scrupule, criblé de dettes, profite d'un accident de chemin de fer pour fuir.

Lundi 14 jan.

12h30 Télé-M **Breezy**
Am. 1973. Drame sentimental de C. Eastwood avec William Holden, Day Lenz et Roger Carmel. Un homme dans la cinquantaine a une liaison avec une jeune bohème.

0h05 CBWFT **Morts suspectes**
É.-U. 1978. Drame policier réalisé Michael Crichton d'après l'oeuvre de Robin Cook. Avec Geneviève Bujold, Michael Douglas et Elizabeth Ashley. Lorsque sa meilleure amie entre dans le coma après une opération mineure, une femme chirurgien commence une enquête personnelle.

Mardi 15 jan.

12h30 Télé-M **Ensemble c'est le bordel, séparés c'est le désastre**
It. 1982. Comédie de Steno avec Enrico Montesano, Dalila Di Lazzaro et Claude Brasseur. Une femme profite du fait que son mari s'est laissé aller à un éloge du divorce pour demander une séparation immédiate.

0h05 CBWFT **Les yeux bandés**
Esp. 1978. Drame psychologique réalisé par Carlos Saura. Avec Géraldine Chaplin, Jose Luis Gomez, Xavier Elorriaga et André Falcon. Bouleversé par le témoignage d'une femme qui raconte les tortures qu'elle a subies pour des raisons politiques, un metteur en scène décide de monter une pièce sur ce thème.

Mercredi 16 jan.

12h30 Télé-M **Cours après moi shérif**
Am. 1977. Comédie de H. Needham avec Burt Reynolds, Sally Field et Jackie Gleason. Un chauffeur de camion doit transporter du Texas jusqu'en Georgie un chargement de bière de contrebande.

0h05 CBWFT **Le jeu de la puissance**
Can. 1977. Drame réalisé par Martin Burke. Avec Peter O'Toole, David Hemmings et Donald Pleasance. Un colonel raconte à la télévision américaine comment et pourquoi un coup d'état a renversé le gouvernement de son pays.

Jeudi 17 jan.

12h30 Télé-M **Une policière à la page**
Am. 1983. Drame de moeurs de R. Badiyi avec Melody Anderson, Ed Marinaro et Greg Monaghan. Une jeune divorcée perd son emploi dans la police parce qu'elle a posé nue pour une revue érotique.

23h51 Télé-M **Le fantôme de Milburn**
Am. 1981. Drame fantastique de J. Irvin avec Craig Wasson, Alice Krige et Fred Astaire. Dans une petite ville du Vermont, quatre vieillards sont tourmentés par le fantôme d'une jeune femme dont ils avaient provoqué la mort dans leur jeu-[illegible]

0h05 CBWFT **Danse à contre-jour**
Can. 1986. drame psychologique réalisé par Leon Marr. Avec Martha Henry, Neil Munro, Rosemary Dunmore et Richard Monette. Edna McCormick, soignée dans un centre psychiatrique, ne se confie qu'à son journal et se remémore vingt années de vie maritale.

Vendredi 18 jan.

19h00 CBWFT **Le dernier mensonge**
É.-U. 1989. Suspense réalisé par Richard Colla. Avec Victoria Principal, James Farentino et Glen Withrow. En acceptant la poursuite contre un proxénète accusé du meurtre d'une prostituée, le substitut d'un procureur met en péril sa carrière professionnelle et sa vie privée.

22h51 Télé-M **Hair**
Am. 1979. Comédie musicale de M. Forman avec John Savage, Treat Williams et Beverly D'Angelo. Juste avant de partir faire son service militaire, un jeune homme se lie d'amitié avec un groupe de hippies.

0h05 CBWFT **La nuit américaine**
Fr.-It. 1973. Comédie dramatique réalisée et interprétée par François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Aumont et Valentina Cortese. Dans des studios de cinéma à Nice, un réalisateur tourne son prochain film et certains incidents lui posent des problèmes inattendus.



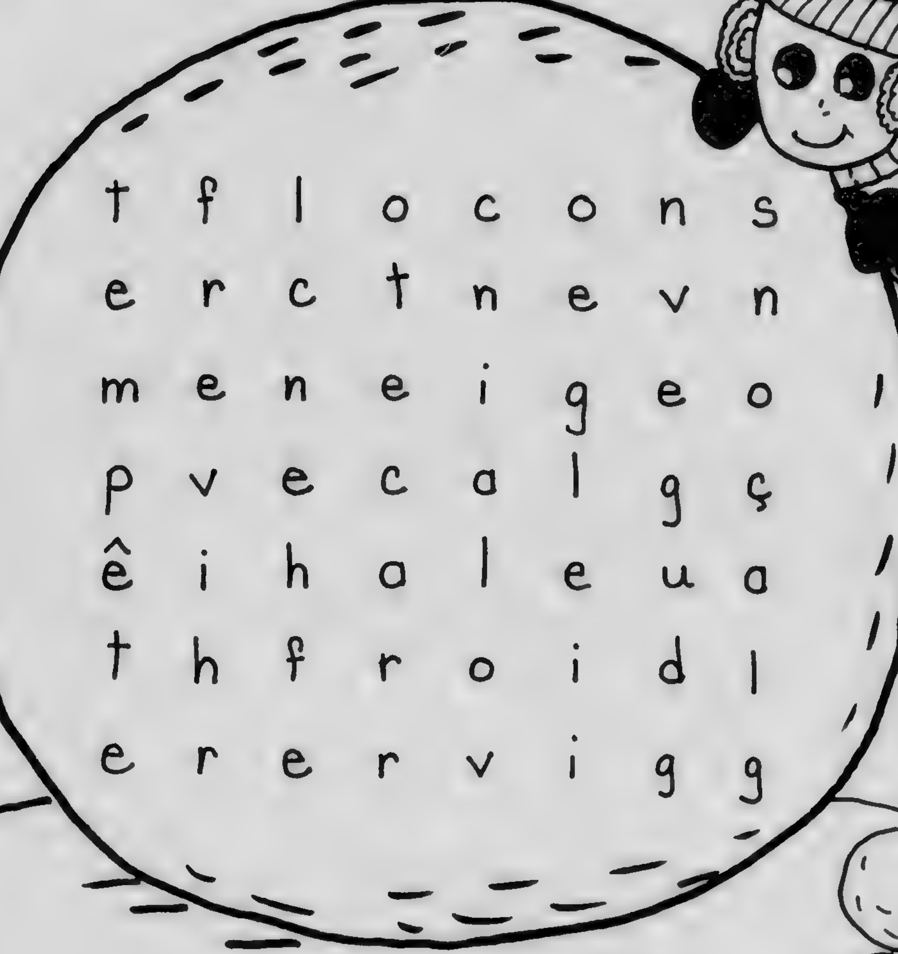
Bonjour!

Je profite de la belle neige pour m'amuser dehors. Tu préfères rester au chaud? Eh bien! dans ma page tu trouveras un bonhomme de neige que tu peux fabriquer à l'intérieur!

Amuse-toi bien!

Bicolo

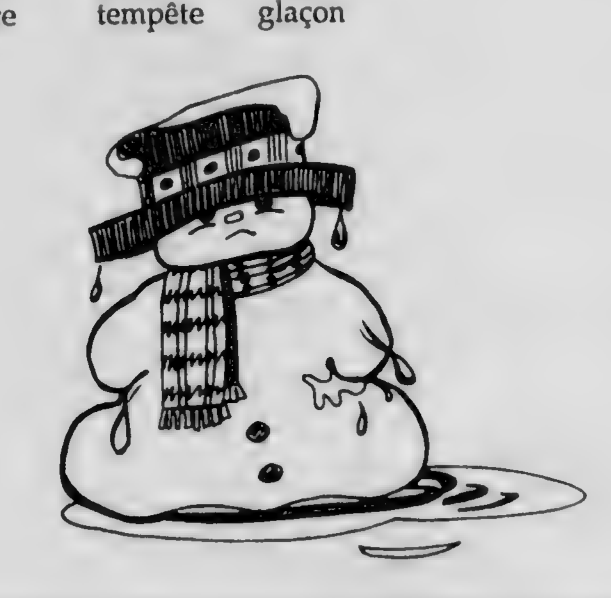




Trouve ces mots dans la grille. Tu y découvriras ce que p'tit bonhomme de neige n'aime surtout pas.

hiver	neige	vent
froid	givre	flocons
glace	tempête	glaçon

Ce bonhomme de neige
A une carotte pour un nez.
Arrive un petit lapin
Qui a le goût de grignoter.
«Enfin j'ai trouvé
Un bon déjeuner!»
Et sans hésiter
se met vite à manger...



Colorie



Membre gagnant de la semaine
9725
Jolène Caron 8 ans
Élie (MB)

Réponse: Grille
chaleur

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

Jacinthe Grenier	10071	Saint-Labre
Jeannelle Sabourin	10072	Saint-Jean-Baptiste
Colette Boucher	10073	Saint-Boniface
Sophie Barnabé	10074	Sainte-Agathe
Joanne Hunt	10075	Saint-Boniface
Mireille Lavoie	10076	Powerview
Yves Lavoie	10077	Powerview
Jackie Chudy	10078	Brandon
Lynne Simard	10079	Saint-Lazare
Marc Hébert	10080	Saint-Claude
Natalie Collette	10081	Saint-Jean-Baptiste
Joëlle Collette	10082	Saint-Jean-Baptiste
Bridget Little	10083	Winnipeg
Jessé Dubé-Smith	10084	Lorette
Jules Dubé-Smith	10085	Lorette
Nicole Gauthier	10086	La Broquerie
Natalie Marion	10087	Saint-Jean-Baptiste

Voici un bonhomme de neige que tu peux construire à l'intérieur...

1. Trace les modèles sur du carton mince.
2. Découpe-les.
3. Perce des trous aux endroits indiqués.
4. Attache toutes les parties avec de la ficelle ou de la laine.
5. Colle son chapeau.
6. Dessine-lui un visage.

épaules

tête

Corps

mains et pieds

La SFM à la Commission Bélanger-Campeau

Des liens à maintenir avec le Québec

Le président de la Société franco-manitobaine (SFM), Raymond Bisson, et la directrice générale, Cécile Berard, comparaîtront devant la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique du Québec dans l'après-midi du 16 janvier prochain.

Après avoir songé pendant quelque temps à demander à des personnalités franco-manitobaines maintenant établies à Montréal de se joindre à eux, les dirigeants de la SFM ont décidé d'y aller de la façon la plus simple possible.«On nous donne 30 minutes dont cinq minutes pour la présentation», explique Raymond Bisson, qui livrera l'essentiel d'un mémoire de 13 pages déjà remis à la Commission.

«C'est très important que nous soyons représentés parce qu'il y a peut-être des perceptions erronées de la part de membres de la Commission ou de Québécois à réellement reconnaître la réalité franco-manitobaine ou francophone hors Québec.»

Le mémoire a été préparé en fonction de certaines hypothèses: le statu quo constitutionnel n'existera plus; et on présume qu'il n'y aura pas une brisure froide du pays, qu'il y aura des ententes. «Et même s'il y avait une brisure, il y aura toujours des liens qui retournent à nos racines communes. Ces liens-là ne se brisent pas à cause d'une constitution», ajoute Raymond Bisson.

La SFM va également passer à travers un certain historique de la communauté pour aboutir à trois recommandations. Le président souligne qu'il ne s'en va pas là pour dire à la Commission quoi faire, mais plutôt ce que la SFM souhaite voir se réaliser. Raymond Bisson croit que la réception sera bonne.

Cécile Berard renchérit: «La Commission va vouloir entendre un message nouveau. Ils ont reçu plusieurs autres groupes francophones hors Québec et ils veulent savoir où on se situe. Ils vont peut-être être surpris qu'on ne leur dise pas d'être nos sauveurs ou nos défenseurs. On veut leur parler de la communauté. Mais on ne veut pas les supplier que s'ils nous laissent tomber, on va mourir.»



photo: Yves Chartrand

Raymond Bisson: «On veut que le Québec ait sa place dans un Canada redéfini. C'est ça qu'on s'en va leur dire!»

Oui au Québec

«Ce n'est pas ça qu'on ressent non plus. Si la communauté existe, ce n'est pas nécessairement grâce au Québec uniquement. C'est grâce surtout à la communauté elle-même. Par contre, si elle existe, c'est aussi un peu à cause du Québec, de sa présence dans le Canada», précise Raymond Bisson.

Comment réagira le président de la SFM si on lui demande de commenter le rôle du Manitoba dans l'entente du lac Meech? «Il faut mettre beaucoup de choses en perspective. La SFM a toujours dit oui au Québec dans le giron constitutionnel. Mais on était déchiré parce qu'on n'était pas inclus dans ce document imparfait et incomplet.»

Raymond Bisson rappelle aussi avoir appelé le ministre québécois Gil Rémillard, de même que le premier ministre Gary Filmon, et Sharon Carstairs, alors chef de l'opposition, lors du marathon de négociations à Ottawa en juin dernier pour mentionner l'importance de ratifier Meech.

Si les groupes de francophones des autres provinces ont établi clairement leur existence, celui des Franco-Américains a soutenu l'hypothèse d'un rapatriement au Québec. «C'est à peu près aussi justifiable, soutient Raymond Bisson, que la communauté franco-manitobaine s'en aille au Québec que de penser que les Québécois retournent en France! On a des racines. Mon arrière-grand-père vient de Trois-Rivières et il est enterré à Dunrea. Et il va y rester.»

Y.C.

La chronique religieuse

Bâtir un pays

Ghislaine Lacerte et Lucille Blanchette nous ont soumis ce texte paru dans «Mon frère et moi», la publication de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée.

Un pays ne se construit pas

Sur la tolérance.
Qui parmi nous
aime être toléré?

Sur la domination.
Qui parmi nous
veut être dominé?

Sur la confrontation.
Qui parmi nous
désire la rivalité?

Un pays, un vrai, se construit

Sur l'acceptation les uns des autres,
en leur identité et en ce qui les distingue;

Sur le respect inconditionnel de ce qu'ils sont,
en ce qui les caractérise;

Sur des relations authentiques les uns avec les autres,
en ce qu'elles sont l'expression d'un amour vrai.

Viendra-t-il le jour d'une volonté de pays vrai

Où les pionniers
se sentiront chez-eux,

Où les premiers habitants
verront leurs droits reconnus,

Où les nouveaux venus
goûteront d'être bienvenus?

Sommes-nous à l'aube de bâtir

Une société vraiment ouverte
où personne ne se sentira menacé,
mais, au contraire, reçu et apprécié,



Lomer Laplante
o.m.i.

Un pays aux larges horizons
où il fera bon s'épanouir ensemble
dans la liberté, l'égalité, la fraternité,

Un lieu de rencontre authentique
où la recherche de l'excellence
l'emportera sur le souci de compétition?

Pourquoi ne pas devenir cet oasis de paix et d'harmonie?

Pour cela, il faut bâtir sur les valeurs de l'être,
et non pas sur la tolérance et l'indulgence

Il faut changer radicalement d'option,
à moins de vouloir perpétuer la division.

Il faut, avant tout, commencer là où
tout changement prend son essor: en soi.

Pourquoi ne pas s'ouvrir à l'intention de Dieu?

Il nous a créés distincts,
pour que l'un révèle l'excellence de l'autre.

Il nous a créés pour goûter la paix
et la joie de s'aimer.

Il nous a créés libres de coopérer à Son Plan d'Amour,
pourquoi chercher à en fabriquer un autre?

SOMERSET

L'endroit du bureau de postes est déterminé

Suite aux interviews menés à Somerset au cours du mois de décembre, Postes Canada a choisi de placer le bureau de postes dans Somerset Shopping Centre (300, 3e rue), un magasin d'alimentation. La date de l'installation et les heures d'ouverture du service postal ne sont pas encore précisées.

«La décision est faite par Postes Canada, remarque Rémy Messner, maire de Somerset. On a rien à faire avec ça. Ils ont fait l'annonce que ce commerce avait été choisi, sans expliquer les raisons.»

K.B.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

INSTRUCTRICE BILINGUE est prête à donner des leçons de piano chez elle dans le sud de Saint-Vital. Appelez Carole au 257-1407.
655-

Recherche

RECHERCHE colocataire propre, responsable et ouvert(e) d'esprit pour partager maison à 5 1/2 pièces: 4 appareils ménagers, stationnement. Rue Thomas-Berry. 237-9743.
648-

NOUS SOMMES à la recherche d'une gardienne pour notre enfant de 8 mois le mardi de chaque semaine. Saint-Boniface. Composez le 257-2867.
654-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 46 900$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À louer

À LOUER: La Broquerie, appartement, 920 pieds carrés, 2 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse. Libre immédiatement. 424-5500 ou 424-5585.
645-

À LOUER: rue St-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher, propre, stationnement inclus, plus services. 380$. 253-8555.
651-

À LOUER: 177, rue Masson, garçonnière, partiellement meublée. 325$ inclus appareils, chauffage, eau et stationnement. Près du Collège. Composez le 237-7286.
649-

À LOUER: appartement meublé, 1 chambre à coucher, tout compris. 260$. 255-1901.
656-

À SOUS-LOUER: 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur, douche, rangement, électricité, eau, stationnement inclus. Bail finissant le 31 mars 1991. 411$/mois. Libre immédiatement. Tél.: 231-2611 ou 231-1082 après 15h30.
652-

À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste, appartement d'une chambre à coucher avec balcon, cuisinière et réfrigérateur compris. Pas de stationnement. Tél.: 237-5853.
657-

À LOUER: rue Deschambault, appartement d'une chambre à coucher, tapis mur à mur, buanderie, stationnement, possession imédiate. 345$. 231-2800.
653-

INVITATION

Pour prolonger la joie ecclésiale
de la canonisation de
MARGUERITE D'YOUVILLE

Son Excellence Mgr Antoine Hacault
Archevêque de Saint-Boniface

et

Soeur Jacqueline St-Yves, supérieure provinciale
Soeurs Grises du Manitoba

invitent toutes les paroisses à une fête diocésaine d'action de grâce.

La **célébration eucharistique** aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface **à 19h30 le jeudi 17 janvier 1991** suivie d'une réception au sous sol.

QUIZ

Le temple du bavard



photo: Yves Chartrand

QUESTIONS

1. Où est située cette église?

2. Combien de pasteurs s'occupèrent de cette église après son établissement en paroisse?

3. Le disque Rendez-vous doux du rocker québécois Gerry Boulet, décédé en 1990, est triple platine. Qu'est-ce que cela veut dire?

4. Quels artistes francophones ont fait les meilleures ventes d'un nouveau disque en 1990 au Canada?

5. Comment s'est fait connaître le chanteur Daniel Lavoie?

RÉPONSES

1. Cette église est celle du petit village de Saint-Lupicin, la patrie du bavard manitobain et communicateur radio-canadien, Henri Bergeron. Une chapelle fut d'abord construite en 1905 lors de l'établissement de Saint-Lupicin en mission à partir de la paroisse originale de Notre-Dame-de-Lourdes. Détruite en 1908 lors d'un ouragan, la chapelle fut reconstruite en vue de la création de la paroisse de Saint-Lupicin en 1921.

2. Un seul! Il s'agit du père Joseph Picod, qui était arrivé à Notre-Dame-de-Lourdes comme novice chez les Chanoines en 1893. Ordonné prêtre en 1899, il fut nommé curé de Saint-Lupicin en 1920, peu de temps avant la création de la nouvelle paroisse. Il a occupé le poste jusqu'en 1959. Après la mort du père Picod en 1960 au Foyer Notre-Dame, la paroisse de Saint-Lupicin devint alors une desserte de Lourdes, avec service dominical régulier.

3. Lancé en 1988, Rendez-vous doux est devenu le deuxième disque de l'histoire à accumuler des ventes de 300 000 copies. L'autre était Je ne suis qu'une chanson de Ginette Reno. On estime que des ventes de 100 000 copies au Canada équivaudraient à un million d'exemplaires si les artistes faisaient carrière aux États-Unis.

4. Il y a d'abord le groupe les B.B. et le chanteur français Francis Cabrel (Sarbacane) avec 125 000 copies. À environ 100 000 copies, on retrouve Laurence Jalbert, Marjo (Tant qu'il y aura des enfants), Patricia Kaas (Scène de vie) et Johanne Blouin. Sans oublier le beau Roch Voisine (Hélène), qui a atteint un million dans la francophonie mondiale!

Trois exploits à souligner: la chanteuse Johanne Blouin a également sorti un disque de Noël, Sainte Nuit, qui a atteint le chiffre de 100 000 exemplaires en l'espace de deux mois! Paul Piché a vu son disque Sur le chemin des incendies, lancé en 1989, certifié platine. Et le duo montagnais Kashtin a vendu 100 000 copies de son premier disque, malgré le boycott crétin de certaines stations de radio québécoises lors de la crise autochtone de l'été.

D'autres performances intéressantes: Daniel Lavoie a vendu plus de 50 000 copies de Long courrier et Julie Masse a également atteint ce chiffre avec son premier disque. Lancé cet automne, le deuxième disque de Luc De Larochellière est déjà rendu à 25 000 exemplaires.

5. Après avoir remporté le concours de Jeunesse Oblige (organisé par Radio-Canada) dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, Daniel Lavoie a fait une première tournée en 1967-1968 dans le sud du Manitoba et le nord-est des États-Unis.

Yves CHARTRAND

RECETTES

Les tartes chocolatées

La tarte givrée au cappucino est d'autant meilleure qu'elle se conserve au congélateur. La croûte parfumée aux noix de pacanes se couronne de crème glacée au café dans laquelle on intercale une onctueuse sauce au chocolat. Vous verrez, il n'en restera pas un morceau pour le lendemain.



Les tartes à la crème suscitent toujours l'admiration des convives.

Tarte givrée au cappucino

2/3 tasse (150 mL) sucre
1/2 tasse (125 mL) cacao
1/2 tasse (125 mL) eau
1/2 tasse (125 mL) beurre
1 c. à thé (5 mL) vanille
3 contenants (500 mL) de crème glacée au café, légèrement ramollie
1 croûte à tarte aux noix (9 po/1L)

Mettre le cacao et le sucre dans une casserole et y ajouter l'eau. Laisser cuire en brassant, à feu moyen jusqu'à ébullition. Laisser bouillonner 5 minutes, en remuant constamment. Retirer du feu. Incorporer le beurre et la vanille et laisser refroidir. Réfrigérer 2/3 tasse (150 mL) de sauce jusqu'à ce qu'elle soit encore assez liquide pour être versée. Conserver de la sauce au chocolat. Démouler un contenant de crème glacée au café dans le fond de la croûte à tarte; verser la moitié de la sauce au chocolat refroidie. Recommencer l'opération en terminant avec le dernier contenant de crème glacée. Faire congeler le tout et bien envelopper pour conserver. Mettre la tarte au réfrigérateur 1/2 heure avant de servir. Arroser chaque portion de sauce au chocolat.

Croûte à tarte aux noix: Battre légèrement un blanc d'oeuf. Ajouter 1 c. à table (15 mL) de sucre, 1/4 c. à thé (1 mL) de sel et 1 1/2 tasse (375 mL) de pacanes rôties, hachées. Étendre au fond d'un moule à tarte de 9 po (1 L). Faire cuire à four préchauffé à 375°F (190°C) de 5 à 6 minutes. Laisser refroidir.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.

202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

BRUNET Monuments
Troisième génération

• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1

Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

VICKAR Community CHEV OLDS LTD.

Paul (P.H.) Fournier
Représentant

964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirkchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman

- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS

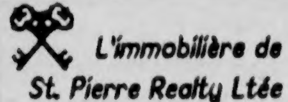


Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.